



REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

Région de Sédhiou

○○○○○/○○○○○/○○○○○

Département de Sédhiou

○○○○○/○○○○○/○○○○○

Arrondissement de Diendé

**COMMUNE D'OUDOUCAR**

**PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL  
(PDC)**

**(2016 – 2021)**

**Février 2016**

**GLOSSAIRE :**

<b>SIGLES</b>	<b>SIGNIFIATION</b>
<b>ANCAR</b>	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
<b>ANRAC</b>	Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en
<b>ARD</b>	Agence Régionale de Développement
<b>ASC</b>	Association Sportive et Culturelle / Agent de Santé Communautaire
<b>ASUFOR</b>	Association des Usagers du forage
<b>CADL</b>	Centre d'Appui au Développement Local
<b>CC</b>	Cadre de Concertation
<b>CCG</b>	Consultations Ciblées de Groupes
<b>CCQ</b>	consultations citoyennes de quartiers
<b>CEM</b>	Collège d'Enseignement Moyen
<b>CLCOP</b>	Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs
<b>CPE</b>	Commission de Planification Elargie
<b>DER</b>	Direction de l'Expansion Rurale
<b>DSDT</b>	Direction des Stratégies de Développement Territorial
<b>FDL</b>	Fonds de développement local
<b>GIE</b>	Groupement d'Intérêt Economique
<b>GPF</b>	Groupement de Promotion Féminine
<b>ICP</b>	Infirmier Chef de Poste
<b>IDEN</b>	Inspection de l'Education nationale
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de base
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PADEC</b>	Projet d'Appui au développement Economique de la Casamance

<b>PADERCA</b>	Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance
<b>PADL</b>	Programme d'Appui au développement Local
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PAP</b>	Plan d'Actions Prioritaires
<b>PDD</b>	Plan de Développement Départemental
<b>PDC</b>	Plan de Développement Communal
<b>PIA</b>	Plans d'Investissement Annuel
<b>PIL</b>	Plan d'Investissement Local
<b>PLD</b>	Plan Local de Développement
<b>PNDL</b>	Programme National de Développement Local
<b>SIF</b>	Système d'Information Foncière
<b>SIG</b>	Système d'Information Foncière
<b>STD</b>	Services Techniques Déconcentrés
<b>UNICEF</b>	United Nations Information Children Education Fund

## **TABLE DES MATIERES :**

### **Introduction**

### **Première partie : L'APPROCHE METHODOLOGIQUE**

1.1. La phase préparatoire.....	8
1.2. La phase de diagnostic participatif: .....	9
1.3. La phase de restitution et de validation .....	10
1.4. La phase de validation La planification .....	10

### **Deuxième Partie : Présentation de la Commune :**

#### **2.1.**

#### **LE MILIEU PHYSIQUE : 12**

2.1.1. La situation géographique :.....	12
2.1.5. <i>La faune</i> .....	15
2.1.6. <i>La végétation</i> .....	15
2.1.7. <i>L'hydrographie et l'hydrologie</i> .....	16
2.2.1. <i>L'historique du peuplement</i> .....	17
2.2.2. <i>La répartition de la population</i> .....	17
2.2.3. <i>L'état et la dynamique de la population</i> .....	18
3.2. <i>Justification du zonage</i> .....	18
3.3. <i>Présentation des différentes zones</i> .....	18
4.2.3. <i>La micro entreprises, caractérisée par son inexistence</i> .....	31
4.3.4. <i>Télécommunications</i> .....	36
4.3.5. <i>Épargne et crédit, des secteurs en faible progression</i> .....	36
4.4.1. <i>L'Éducation, un pilier à renforcer pour le développement de la Commune</i> .....	38
4.4.2. <i>La Santé, une offre satisfaisante et des défis à relever</i> .....	40
4.4.3. <i>Hygiène et Assainissement, deux secteurs à concrétiser dans la commune</i> .....	43
4.4.4. <i>Jeunesse, sport et loisirs :</i> .....	44

4.4.5.	<i>Hydraulique</i>	45
--------	--------------------	----

**V.** *Les ressources naturelles de la commune*

**47**

5.2.	<i>Le Conseil communal,</i>	48
------	-----------------------------	----

5.3.	L'administration locale : la sous-préfecture de Diendé.....	52
------	---	----

5.4.	Le Centre d'Appui au Développement Local.....	52
------	---	----

5.5.	La société civile .....	53
------	-------------------------	----

5.6.	Les ONG et Projets.....	53
------	-------------------------	----

## LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET PHOTOS :

N° TABLEAUX	INTITULE
Tableau 1 :	Synthèse diagnostic sur le zonage de la commune d'Oudoucar
Tableau 2 :	Calendrier de réalisation du processus global d'élaboration du PDC
Tableau 3 :	Tendance pluviométrique de la commune
Tableau 4:	Synthèse diagnostic sur le zonage de la commune d'Oudoucar
Tableau 5 :	Synthèse des contraintes, causes et solutions du sous-secteur agriculture
Tableau 6 :	Productions animalières et en viande de la commune d'Oudoucar
Tableau 7 :	Synthèse des contraintes, causes et solutions du sous-secteur de l'élevage
Tableau 8 :	Synthèse diagnostic du sous-secteur de la foresterie/environnement
Tableau 9:	Synthèse diagnostic du sous-secteur de la pêche
Tableau 10 :	Synthèse diagnostic du sous-secteur Artisanat, Tourisme et Culture
Tableau 11 :	Synthèse diagnostic du sous-secteur énergie
Tableau 12 :	Synthèse diagnostic du sous-secteur Microentreprise
Tableau 13 :	Synthèse diagnostic du sous-secteur Artisanat, Tourisme et Culture
Tableau 14:	Synthèse diagnostic du sous-secteur Commerce
Tableau 15:	Synthèse diagnostic du secteur transport et communication et télécommunication
Tableau 16:	Synthèse diagnostic du sous-secteur télécommunication
Tableau 17:	Synthèse diagnostic du sous-secteur épargne et crédit
Tableau 18 :	Situation des établissements scolaires de la commune d'Oudoucar
Tableau 19:	Synthèse diagnostic du secteur de l'éducation
Tableau 20 :	Situation des infrastructures sanitaires de la Commune d'Oudoucar
Tableau 21 :	Synthèse diagnostic du sous-secteur de la santé
Tableau 22 :	Synthèse diagnostic du sous-secteur hygiène et assainissement
Tableau 23:	Synthèse diagnostic du sous-secteur jeunesse, emploi, sport et loisirs ;
Tableau 24 :	Synthèse diagnostic du sous-secteur hydraulique
Tableau 25 :	Aperçu sur les réalisations de la Commune de 2013 à 2015
Tableau 26:	Liste des membres du Conseil municipal d'Oudoucar
Tableau 27 :	Liste des différentes commissions de la commune et leurs missions
Tableau 28:	Synthèse diagnostic participatif de la municipalité d'Oudoucar
Tableau 29:	Synthèse diagnostic institutionnel du CADL
Tableau 30:	Présentation des organismes d'appui au développement
Tableau 31:	Synthèse du diagnostic institutionnel des organismes d'appui au développement

## INTRODUCTION

Le Sénégal est un des rares pays en Afrique de l'Ouest ayant connu un processus de décentralisation tout azimut avant les indépendances avec la création en 1872 des Communes de Gorée et de Saint-Louis. La volonté des gouvernants sénégalais de mettre en place des politiques de décentralisation fiables se confirme davantage avec la publication d'un premier Code de l'Administration Communale dès 1966, la création des Communautés rurales en 1972, l'introduction du contrôle juridictionnel a posteriori et de la régionalisation en 1996.

Dans le souci de rendre davantage efficace et efficiente la gouvernance locale, les nouvelles autorités sénégalaises se sont engagées, à partir de 2013, dans une nouvelle réforme appelée Acte III de la décentralisation. Ainsi, par l'Acte III de la décentralisation, il s'agit d'une part, « **de préparer un cadre adéquat pour la territorialisation des politiques publiques et des offres de services publics**» et d'autre part, « **d'Organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable à l'horizon 2022**».

L'Acte III s'adosse sur une politique visant à rendre plus dynamique la participation locale, l'autonomie et l'appropriation des élus locaux en contexte de communalisation intégrale et de porter les centres de décision à une échelle plus pertinente autour de la territorialisation.

Il s'agit dans sa première phase, de « **préparer un cadre adéquat pour la territorialisation des politiques publiques et des offres de services publics et de diligenter l'élaboration et la mise en œuvre du projet territorial de l'État sur tout le territoire national** ».

La mise œuvre d'une telle réforme justifie l'adoption d'un nouveau Code général des Collectivités locales à travers la **Loi n° 2013-10 du 19 décembre 2013** qui abroge et remplace les lois n° **96-06**. L'article premier du Code d'annoncer que « *dans le respect de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire, les collectivités locales de la République sont le Département et la Commune* ».

Les Communes et les Départements, seuls ordres de collectivités locales, ont pour missions la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement. L'accomplissement d'une telle mission passe par l'élaboration et la mise en œuvre de :

---

Acte III de la décentralisation : Rapport d'étape : diagnostic, propositions de réformes et perspectives, avril 2014, p.5,

- ✓ Plans de Développement Départementaux (PDD) et ;
- ✓ Plans de Développement Communaux (PDC).

Ces documents ont l'avantage d'identifier les besoins prioritaires des collectivités locales, dans toutes les domaines d'activités ; économique, éducatif, social et culturel et de procéder à leur planification pour les six (06) prochaines années.

C'est dans ce cadre que l'Agence Régionale de Développement (ARD), dans sa mission de d'appui technique aux collectivités locales, en collaboration avec PRODDEL comme partenaire financier, coordonne l'élaboration des Plans de Développement de douze (12) collectivités locales des régions de Kolda et de Sédhiou.

L'appui de ces partenaires aux fins de la stabilisation de la procédure de planification participative locale pour l'harmonisation à tous les niveaux, est une étape importante du processus de développement local.

La commune d'Oudoucar, bénéficiaire de cette initiative du PRODDEL, a plus que besoin d'un outil adapté de planification. En effet, avec le statut que lui confère l'Acte 3 de la décentralisation, sa circonscription englobe des espaces à vocation agro sylvo pastorales et des zones d'habitation à aménager.

C'est dans cette perspective que le conseil municipal, conscient de tous ces enjeux, a jugé opportun de réactualiser son Plan Local de développement avec l'appui de ses partenaires.

## **I. L'APPROCHE METHODOLOGIQUE**

Pour cette première étape du processus d'élaboration du Plan de Développement Communal d'Oudoucar, il était question d'assurer :

- i. la phase Préparatoire;
- ii. la phase de diagnostic participatif ;
- iii. la phase de restitution et de validation du diagnostic ;
- iv. la phase de planification.

### **1.1. La phase préparatoire**

La phase préparatoire comprend particulièrement :



- ✓ **La délibération du conseil municipal** qui a permis de déclencher ce processus et de montrer la volonté de l'équipe municipale de s'approprier pleinement le processus de planification.
- ✓ **La mise en place de la Commission de planification élargie (CPE)** par le Maire qui a pris un arrêté municipal fixant la composition et les rôles de ladite commission ;
- ✓ **L'organisation de rencontres d'information et de sensibilisation** avec les membres de la Commission de planification élargie (CPE), en présence des leaders communautaires et des populations et en vue de leur expliquer les objectifs du processus ainsi que les attentes placées auprès de chaque acteurs ;
- ✓ **L'atelier de lancement** a regroupé les autorités administratives, les élus, les leaders d'organisations communautaires, les services techniques. L'objectif est de mobiliser l'ensemble des acteurs pour leur appropriation du processus, mais aussi d'échanger sur l'approche et la démarche d'élaboration du Plan de développement Communal ;
- ✓ **La formation des membres de la Commission de Planification Elargie:** la formation a porté sur la méthodologie de planification locale, les techniques d'animation et sur l'utilisation des outils d'enquêtes et de diagnostic participatif.

## 1.2. La phase de diagnostic participatif:

- ☞ **Le pré-diagnostic :** Cette phase est très importante et déterminante dans le processus d'élaboration du PDC. Il s'agit principalement de faire une revue documentaire (PSE, ODD, rapports d'enquêtes, PLD etc.) en vue de collecter des informations et des données sociodémographiques, économiques géographiques, historiques, culturelles, touristiques etc. sur la Commune. Elle se traduit aussi par des entretiens avec des personnes ressources ayant une certaine connaissance de la localité et un diagnostic institutionnel de certaines structures.

Le diagnostic a couvert les secteurs validés avec les acteurs de la Commune d'Oudoucar que sont :

✓ Secteur éducation :	✓ Secteur assainissement
✓ Secteur sante :	✓ Secteur promotion de la femme et de l'enfant
✓ Secteur agriculture :	✓ Secteur jeunesse, emploi, sport et loisirs :
✓ Secteur élevage :	✓ Secteur commerce :
✓ Secteur pêche :	✓ Secteur transport et communication
✓ Secteur énergie	✓ Secteur culture, artisanat et tourisme ;
✓ Secteur environnement et foresterie	✓ Et la Municipalité d'Oudoucar .

✓ Secteur hydraulique :	
-------------------------	--

☞ **L'identification des zones :** Pour un bon déroulement du diagnostic participatif, il était nécessaire de procéder au découpage de la Commune en plusieurs zones en tenant compte de la structuration de celle-ci qui est composée de quatre quartiers ayant des caractéristiques différentes. Sur la base de ce découpage, les représentants des populations (Délégués de quartiers, leaders d'organisations, personnes ressources,...) des différentes zones ont été regroupés pour apprécier l'historique de leur localité ainsi que la situation social, économique, environnementale pour en identifier les atouts et contraintes. Les réunions de diagnostic ont été animées par les membres de la Commission de Planification Elargie (CPE) en présence des facilitateurs.

***Tableau 1 : Répartition des zones de la commune d'Oudoucar :***

ZONES	QUARTIERS/ VIALLAGES
<b>Doghel</b>	Doghel, Saré Pendi, Sinthiana Soulou, Sinthiana alarba, Seremba, Temento, Sinthian Séckou, Touba Willane, Dataly,
<b>Oudoucar</b>	Saré Mendy, Oudoucar
<b>Maranda</b>	Marandan I, Marandan II Babinar
<b>Mancomba</b>	Manconomba, Soumboundou, Sinthiang Téning

### **1.3. La restitution et validation**

Elle a consisté à examiner et valider le rapport de synthèse des données de pré diagnostic (résultats de la revue documentaire, des entretiens, du zonage, ...) qui a porté sur l'ensemble des secteurs socio-économiques. Le bilan diagnostic est ainsi consolidé par la prise en compte des contributions et observations de l'ensemble des catégories d'acteurs ayant pris part à la restitution.

### **1.4. La planification**

Cet étape vise à sortir des actions prioritaires pour le développement de la commune pour les six (06) prochaines années en s'appuyant sur une vision, des objectifs, des axes stratégiques et des

actions bâtis sur les ressources locales pour un développement économique local durable et fiable.

Consécutivement au diagnostic, cette étape vise, pour les six (06) prochaines années, à définir les orientations stratégiques déclinées en objectifs et actions prioritaires pour un développement économique local durable.

Tout au long du processus de planification, les documents stratégiques tels que le Plan Sénégal Emergent (PSE) et les Objectifs du Développement Durable (ODD) ont servi de référence. Ce qui a permis d'y articuler la vision et les axes de développement de la commune.

**Tableau 2 : Calendrier de réalisation des différentes activités du processus global d'élaboration du PDC**

PHASES	ACTIVITES	Dates
<b>PHASE DE PREPARATOIRE</b>	Délibération du conseil municipal	
	Information et Sensibilisation des Populations	26 novembre 2015
	Etablissement du zonage avec la CPE	Jeudi 10 décembre 2015
<b>PHASE DE DIAGNOSTIC</b>	Pré diagnostic / revue documentaire	Du 23 au 30 novembre 2015
	Diagnostic participatif de quartiers (ateliers zonaux)	14-17 décembre 2015
	Diagnostic Institutionnel et Organisationnel	Du 08 au 17 décembre 2015
	Rédaction du diagnostic	12-20 décembre 2015
<b>PHASE DE PLANIFICATION</b>	Restitution diagnostic	Samedi 26 et lundi 28 décembre 2015



Figure 1 : Photo Diagnostic Donghel (Oudoucar)

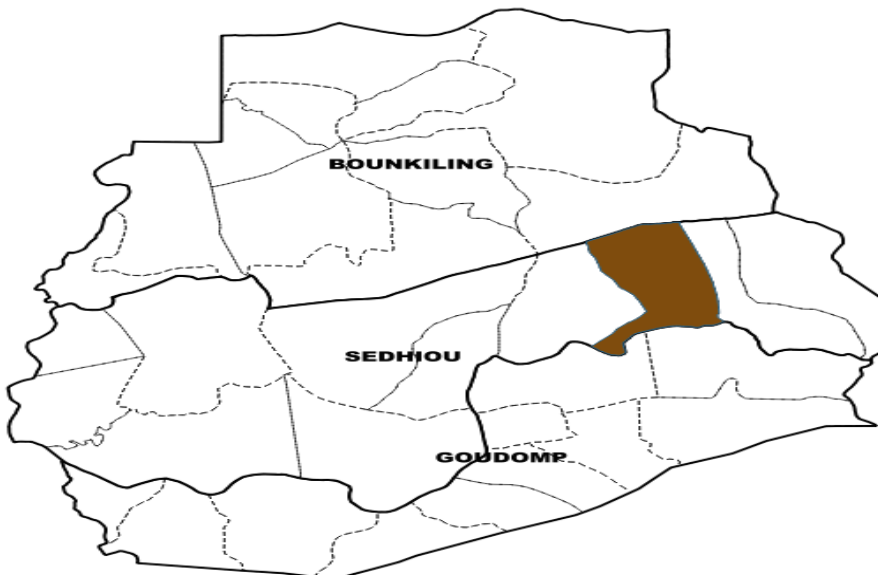
## II. II. PRESENTATION DE LA COMMUNE D'OUDOUCAR

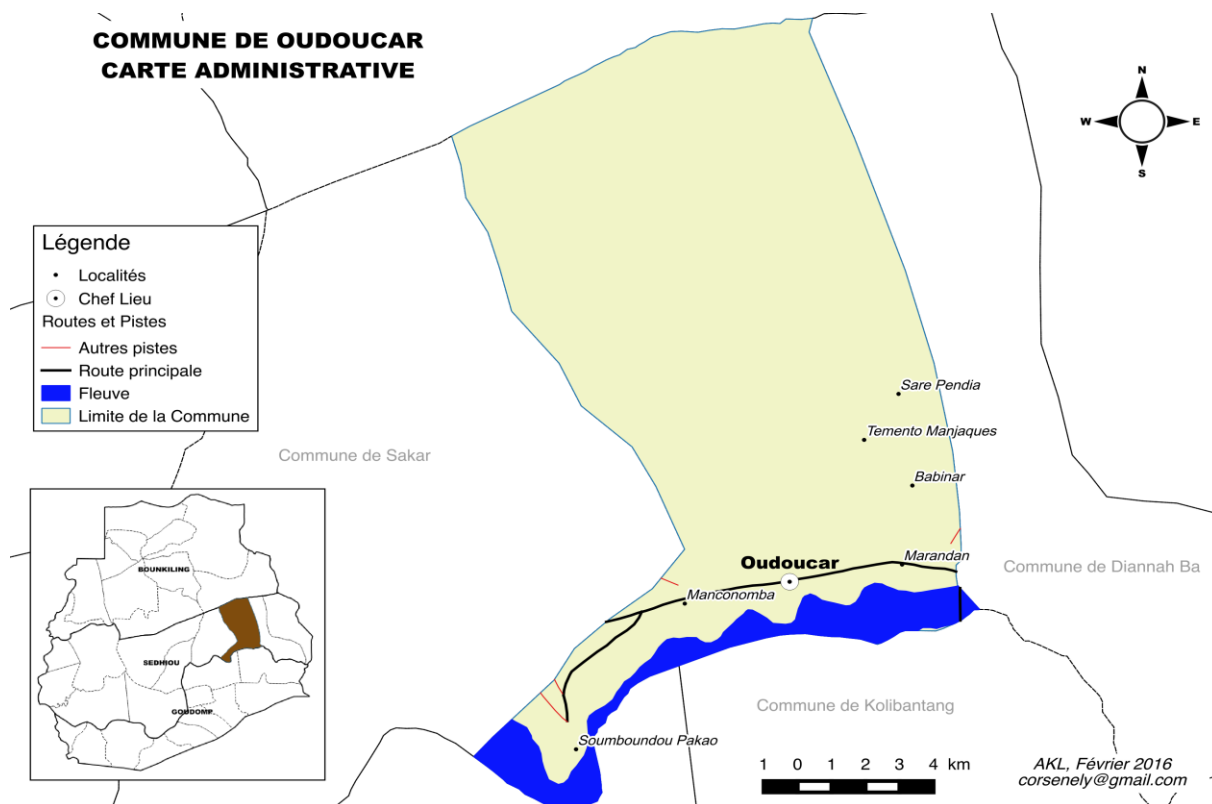
### 2.1. LE MILIEU PHYSIQUE :

#### 2.1.1. La situation géographique :

La Commune d'Oudoucar est située dans l'arrondissement de Diendé, département et région de Sédhiou. Elle est frontalière aux Communes de Diaroumé au nord, de Sakar à l'OUEST, de Diannah Ba et de Samé kanta à l'EST, de Kolibantang et de Karantaba au SUD. La commune s'étend sur une superficie de 211km<sup>2</sup>.

La Commune d'Oudoucar entretient de rapports socio-économiques voire culturels avec les autres collectivités locales du département de Sédhiou. L'association des maires des sept (07) communes de l'Arrondissement de Diendé et dont le maire d'Oudoucar est le président, en est un exemple illustratif. Au-delà du cadre où les maires de cette localité se retrouvent, la Commune d'Oudoucar entretient de bonnes relations avec les communes à proximité comme Diannah Ba et Sakar. Les fêtes religieuses (Gamou) et les activités culturelles constituent des événements qui rassemblent très souvent les populations locales des communes précitées.

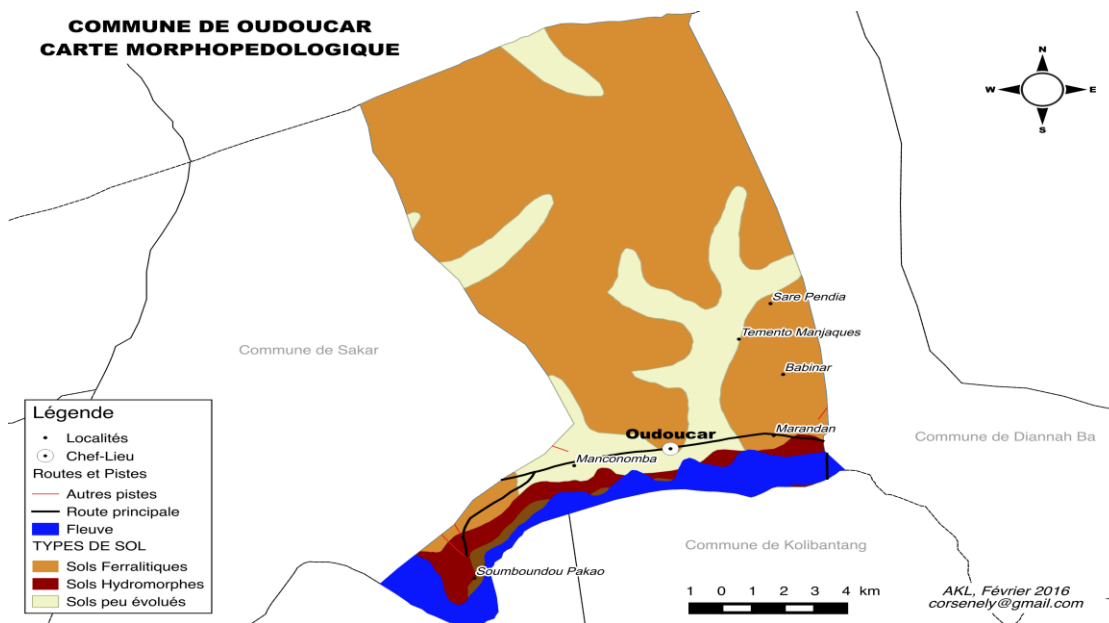




Cartes 1 & 2 : cartes de localisation et administrative

### 2.1.2. Relief et type de sols

Le relief de la commune d'Oudoucar présente un plateau avec une légère pente au sud, formant ainsi la vallée du fleuve Casamance. Les sols sont à dominance sablo-argileux sur le plateau et hydromorphe à limoneux dans la vallée.



### 2.1.3. Climat

Le climat de la commune d'Oudoucar est du type guinéen marqué par l'alternance de deux saisons. Une saison sèche de Novembre à Mai et d'une saison des pluies qui s'étale de Juin en Octobre. Les températures moyennes annuelles varient de 22°C à 40°C.

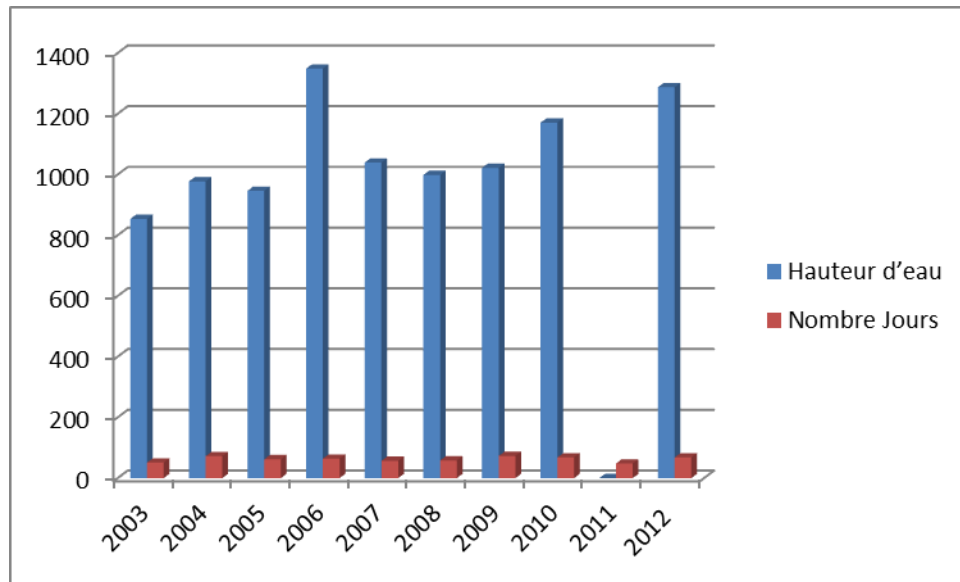
### 2.1.4. La pluviométrie

Située entre les isohyètes 1000 et 1100 mm, la commune d'Oudoucar est assez bien arrosée.

***Tableau 3 : Etat de la pluviométrie de la Commune d'Oudoucar de 2003 à 2012***

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b><i>Hauteur d'eau</i></b>	853,6	977	946	1348,7	1039,2	998,5	1021,8	1170,8	753,7	1287,2
<b><i>Nombre Jours</i></b>	51	72	62	64	57	58	73	68	48	68

Au regard de ce tableau, on remarque que la zone est très pluvieuse avec des pics en 2007, 2010 et 2012 où les quantités d'eaux ont dépassé les mille millimètres avec parfois des nombres de jours de pluie moins importants.

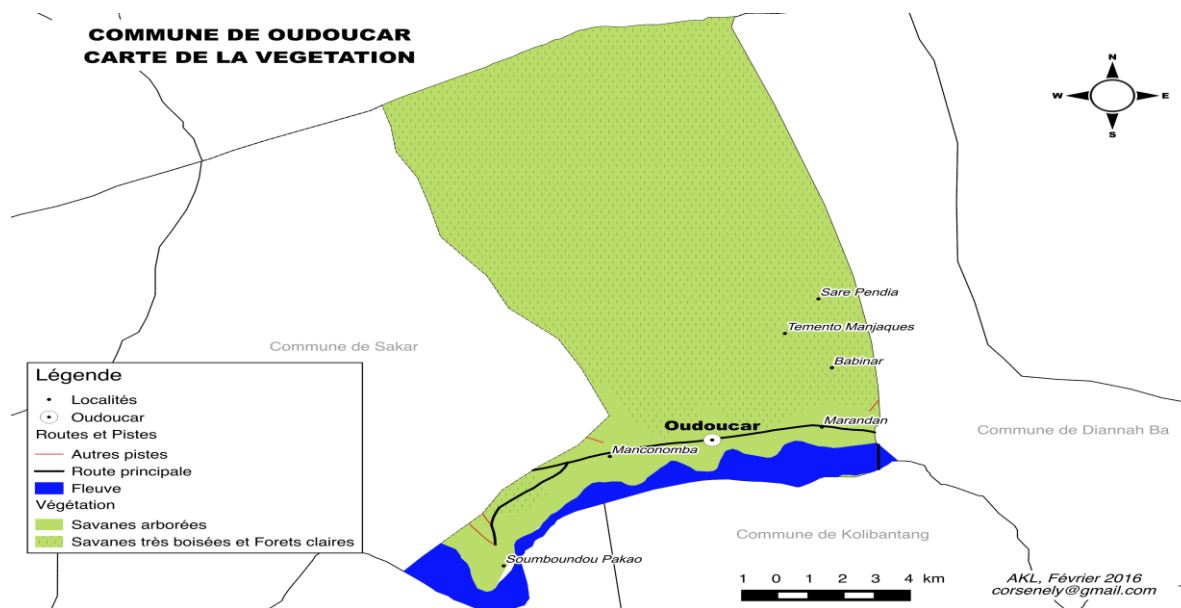


### 2.1.5. La faune

On retrouve plusieurs types d'espèces dans la forêt allant du petit aux grands gibiers essentiellement composé de lapins, de phacochères, de lièvres, de francolins, de tourterelles entre autres. Voilà pourquoi, la Commune attire chaque saison, des touristes venus spécialement pour la chasse.

### 2.1.6. La végétation

La végétation est caractérisée par une savane arborée stratifiée. La strate arborée est composée d'espèces telles que le Khaya (*Khaya senegalensis*), le kapokier (*bombax costatum*), le venn (*pterocarpus erinaceus*), le dimb (*cordyla africana*), le ditakh (*détarium senegalensis*), le dankh (*détarium dicrocapum*) et le nété (*parkia bigbasa*), etc. La strate arbustive est composée essentiellement d'accacia, cassia sibériana, combrétum, afzelia africana. La vallée fluviale était jadis peuplée de mangroves et palmiers. Aujourd'hui, ces formations végétales ont presque disparu à cause des effets négatifs de l'avancée de la langue salée.



Disposant d'une forêt communautaire aménagée en partenariat avec l'USAID wula nafaa, et partagée entre la Commune de Sakar et celle d'Oudoucar, la commune a des structures de gestion de la forêt qui ont été mises en place et qui ont bénéficié de séances de formation. A côté de la forêt, il y'a le fleuve qui, toutefois bien mis en valeur, pourrait créer des emplois pour les jeunes à travers la mise en place de fermes piscicoles et aquacoles.

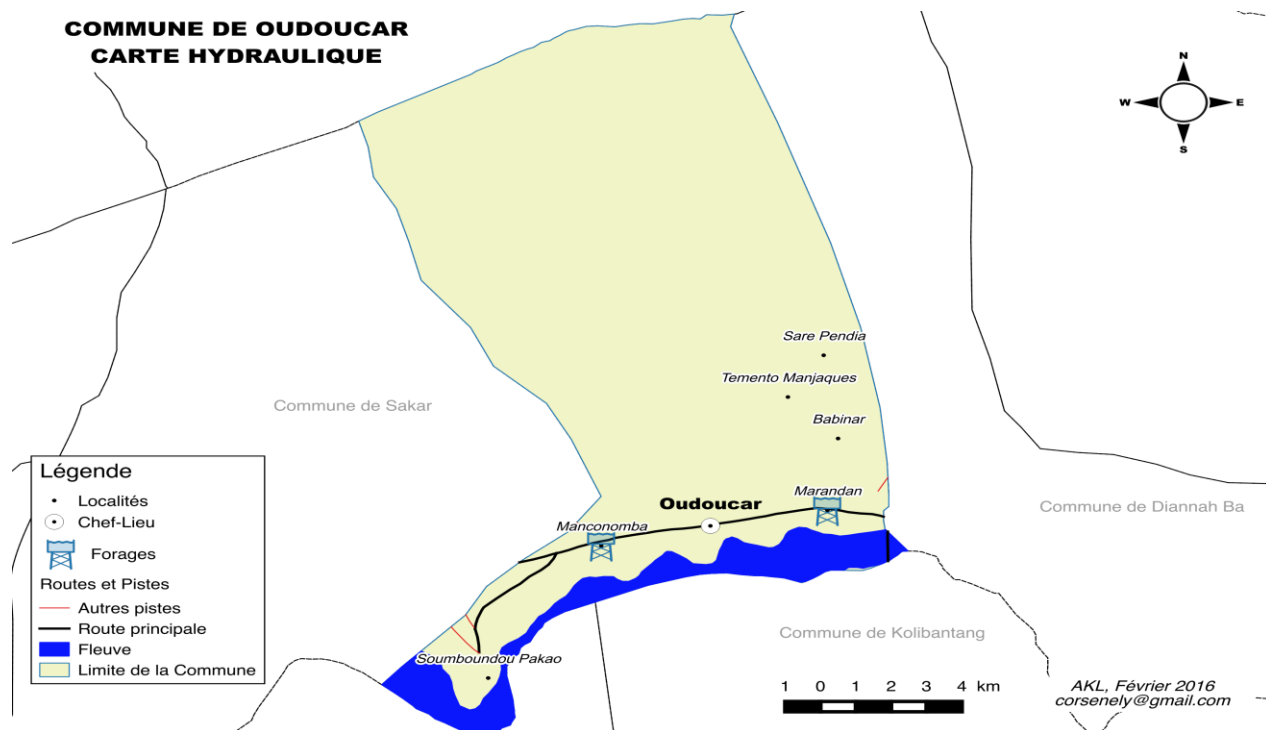
### ***2.1.7. L'hydrographie et l'hydrologie***

Grâce à une pluviométrie relativement bonne, la recharge des bas-fonds situés dans plusieurs endroits de la communauté rurale favorise le développement de la culture du maraichage et de la riziculture.

La Commune d'Oudoucar est traversée par le fleuve Casamance dont la vallée reçoit les eaux de ruissellement qui forment ainsi de vastes plans d'eau visibles toute l'année. Ce cours d'eau constitue une potentialité vitale pour la communauté rurale et offre beaucoup d'opportunités en matière de pêche, de pisciculture, etc.

Cependant, il est sous la menace de la langue salée qui a déjà gagné beaucoup de terrain. Au plan des ressources en eau souterraine, la profondeur de la nappe phréatique varie entre 10 et 25 mètres.





## 2.2. MILIEU HUMAIN DE LA COMMUNE

### 2.2.1. L'historique du peuplement

Le village d'Oudoucar fut créé vers 1055 par Pampy CAMARA qui serait originaire du Mali selon la population locale. L'appellation « Oudoucar » viendrait du mandingue « wouloucar » qui veut dire « chiens d'autrui ».

Ce nom renvoie à l'histoire d'un chasseur qui, de passage dans le village avec ses chiens, se reposait sous un arbre après une longue journée de marche. Entre temps, ses chiens se sont mis à trainer dans les villages environnants sans leur maître et c'est pour cela que les populations de Marandan les ont appelé « wouloucar » ou « chiens d'autrui ».

La Commune d'Oudoucar est en majorité constituée de manding et les peulhs, les Balantes, les Mandjacks et les wolofs. Le premier chef de village d'Oudoucar s'appelle Alkaly Bourang Maria.

### 2.2.2. La répartition de la population

La commune d'Oudoucar est structurée en quatre (4) zones que sont Doghel, Marandan, Oudoucar et Manconomba. Celles-ci constituent un ensemble cohérent agro-écologique,

économique, social voir culturel. Les zones de la commune sous composées de sous-zones qui déterminent en réalité la spécificité territoriale de la zone. Cette cohérence agro-écologique et cette réalité territoriale qui ont permis aux autorités compétentes de spécifier les zones afin de garantir un développement territorial cohérent.

### 2.2.3. L'état et la dynamique de la population

La population d'Oudoucar est estimée à près de 10.224 habitants, est composée d'une majorité d'ethnie mandingue, des peuls, des Manjacques, des Ballantes, des Diolas et des Wolofs. Elle est essentiellement dominée par des jeunes...

## 2.3. Le zonage :

### 2.3.1. Définition du zonage

Le zonage consiste à la répartition de la Commune en plusieurs parties ayant des caractéristiques différentes afin de faciliter le travail de diagnostic participatif. Ainsi, quatre (04) zones ont été identifiées que sont Doghel, Oudoucar, Maranda et Manconomba.

### 2.4. Justification du zonage

La répartition de la Commune en quatre (04) zones s'est d'abord fait sur la base du découpage administratif de la commune en trois quartiers. De plus, chacun de ces quartiers a une certaine particularité du point de vue historique, culturelle et infrastructurelle.

### 2.5. Présentation des différentes zones :

Tableau 4 : Synthèse diagnostic des zones de la commune d'Oudoucar

Ethnies dominantes	Nature de l'habitat	Equipements et infrastructures	Principales activités économiques	Partenaires
<b>Zone de Doghel</b>				
Peulhs	Zone située en arrière du chef lieu de commune avec des maisons basses en banco, avec toiture en paille ; Zone difficile	Ecole primaire, Puits traditionnels Case de santé non fonctionnelle Atelier mécanique Moulin non fonctionnel	Agriculture, élevage	PAM, FASTERAC USAID Wulanafa Mairie d'oudoucar PROGED 2 <b><u>Associations :</u></b> ASC Toghel, APE ASC temento,

Ethnies dominantes	Nature de l'habitat	Equipements et infrastructures	Principales activités économiques	Partenaires
	<p>d'accès à cause des routes impraticables.</p> <p>Zone coupée du reste de la commune durant l'hivernage</p>			<p>ASC mognal, groupement Gnimby, groupement Madjoka, Association Kun fu, Gouvernement scolaire,</p> <p><b><u>GIE :</u></b></p> <p>GIE producteur de charbons,</p> <p>projet Manjak, Tinara, Wakilaré, kawral, sinthiana soulou,</p>
<b>Zone d'Oudoucar</b>				
Mandingue	<p>Située sur la route nationale,</p> <p>Habitations entre maison basse en banco, ou en ciment avec des toits en paille ou en zinc</p>	<p>Case de tout petit ;</p> <p>1 Ecoles primaire ;</p> <p>1 Poste de santé, 1 CEM, mosquée, Unité de transformation de pain de singe, magasin de transformation d'intrants et semences, 03 ateliers de menuiseries, 05 ateliers tailleurs, boutiques de petits commerces, 01 école Arabe</p>	<p>Agriculture</p> <p>Elevage</p> <p>Petit commerce</p> <p>Pêche</p>	<p>ANCAR, UNICEF, PAM</p> <p>USAID Wulanafa</p> <p>Casa-action, URMF</p> <p>Caritas, Tostan, ASER</p> <p>PASAMESOC, PNDL</p> <p>PADEC, PROGED II</p> <p>GTZ/PERACOD</p> <p>Save children , Africare</p> <p>AGE, IRD, PROD</p> <p>Cauris microfinance,</p> <p><b><u>Associations:</u></b></p> <p>Kéyraba de saré Mendy</p> <p><b><u>Associations :</u></b></p> <p>Pampy, Landing savané</p> <p>Wakili, Fanafa, diwane</p> <p><b><u>Dahiras :</u></b></p> <p>Yacine</p> <p>Leylatoul khadre</p> <p>Dahira doumassou</p> <p>Dahira témassou</p> <p>Dahira mouride</p> <p>Dahira sylla counda</p> <p>Dahira sobé counda</p>
<b>Zone de Marandan</b>				

Ethnies dominantes	Nature de l'habitat	Equipements et infrastructures	Principales activités économiques	Partenaires
Mandingues	Habitations en majorité en banco	Case de tout petit ; 2 Ecoles primaire Moulin non fonctionnel ; Eglise ; 02 puits modernes ; 67 puits traditionnels ; 03 Ateliers menuiserie ; 1 Château d'eau non fonctionnel ;	Agriculture Elevage Petit commerce	ANCAR, UNICEF, PAM USAID Wulanafa Casa-action, URMF Caritas, Tostan PASAMESOC, PNDL PADEC, PROGED II GTZ/PERACOD Save children <b><u>Associations:</u></b> ASC marandan, groupement kambé, <b><u>GIE:</u></b> Kanbeng Kafo, Thiawthiaw, blendé, taffia, baria, doba kaffo bananerie, kairaba de Marandan, soutoura, fatiya
<b>Zone de Mankonomba</b>				
Mandingues	Située sur la route nationale, Habitations entre maison basse en banco, ou en ciment avec des toits en paille ou en zinc	Case de tout petit ; 2 Ecoles primaire 2 cases de santé, 5 antennes téléphoniques (Tigo, expresso, orange), CEM, mosquée, une école arabe, 06 ateliers mécaniques, 4 ateliers menuiserie, 18 ateliers de couture, 4 magasins de stockage, 1 piste rurale,	Agriculture Elevage Petit commerce Pêche	ANCAR, UNICEF, PAM USAID Wulanafa Casa-action, URMF Caritas, Tostan, ASER PASAMESOC, PNDL PADEC, PROGED II GTZ/PERACOD Save children, Africare AGE, IRD, PROD Cauris microfinance, <b><u>Associations:</u></b> Téri kafo Sabar danfa Sabounnima <b><u>GIE:</u></b> Wakilo Kaïrakoukou PCKKM ADMA Nématoulaye Maconomba Nématoulaye

Ethnies dominantes	Nature de l'habitat	Equipements et infrastructures	Principales activités économiques	Partenaires
				Soumboundou Solidarité Islamique <u><b>Dahiras :</b></u> Walbirlou walinchane ; Dahiratoul pakao ; Manconomba ; Dahira elhadji Memba Ndiaye ; Dahira ahmadou bamba DRAME; Dahira sidya Sagna; Dahira almamy sagna Dahira arfang Kémo diété Dahira oustaz saliou dramé Dahira mélayni camara

## IV. LE BILAN DIAGNOSTIC

### 4.1. LE SECTEUR PRIMAIRE

Composé essentiellement de l'agriculture, l'élevage, la pêche et la foresterie, le secteur primaire est très dynamique dans la commune d'Oudoucar. L'analyse diagnostique du secteur primaire qui suit, montre les potentialités ainsi que les faiblesses et contraintes des différents sous-secteurs primaires tout en présentant aussi les différentes solutions pour leur développement.

#### 4.1.1. L'agriculture, un secteur gage du développement de la Commune

L'agriculture reste un des secteurs les plus importants et les plus dynamiques de la Commune d'Oudoucar car l'essentiel des populations s'active dans ce domaine et génère plus de ressources. En effet, l'agriculture de subsistance occupe encore une place importante et est dominée principalement par les productions d'arachide, de riz, de maïs, de mil, sorgho etc. Ce sous-secteur repose sur plusieurs potentialités parmi lesquelles, on peut citer :

- ☞ la bonne pluviométrie ;
- ☞ l'importance de la population composée à majorité de paysans ;
- ☞ l'importance de la pratique du maraichage ;
- ☞ l'existence de terres et de vallées cultivables ;
- ☞ etc.

Seulement, cette agriculture fait face à plusieurs contraintes que sont :

**Tableau 5 : Synthèse diagnostique du sous-secteur agriculture**

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"><li>• La divagation des animaux ;</li><li>• La faiblesse du nombre de vallées aménagées et de terres cultivables ;</li><li>• La salinisation progressive des rizières ;</li><li>• L'ensablement des vallées ;</li><li>• Le sous équipement des paysans ;</li><li>• La baisse de la fertilité des sols dans certaines vallées ;</li><li>• L'absence de matériels d'allégement des travaux des femmes pour les activités agricoles ;</li><li>• Difficultés de transformation et de commercialisation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Manque de matériels agricoles modernes ;</li><li>• Faiblesse du pouvoir d'achat des paysans ;</li><li>• Absence de plans d'aménagement territoriaux</li><li>• Enclavement de certaines zones ;</li><li>• Rareté des pistes de production ;</li><li>• Absence de marché</li></ul>

des produits agricoles ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'absence d'un magasin pour le stockage des produits ;</li> <li>• Les difficultés d'accès aux financements ;</li> <li>• Manque d'organisation des producteurs.</li> </ul>	hebdomadaire et quotidien ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'absence d'un cadre de concertation des producteurs</li> </ul>
--	---

Pour permettre à cet important secteur de booster le développement de la commune, il est importants de prévoir des mesures d'accompagnement très importantes allant de l'aménagement des terres, à l'équipement et au renforcement des capacités des producteurs entre autres :

<b>Solutions en faveur du secteur de l'agriculture</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aménagement des terres agricoles et de digues anti sel ;</li> <li>✓ Création de bassins de rétention ;</li> <li>✓ Construction et équipement d'un marché communal ;</li> <li>✓ Construction de magasin de stockage ;</li> <li>✓ Mise en place d'unités de transformation et de conservation des produits locaux</li> <li>✓ Formation sur les techniques de maintenance du matériel agricole ;</li> <li>✓ Formation sur les techniques de transformation et de conservation des produits locaux ;</li> <li>✓ Organisation et encadrement des agriculteurs et producteurs ;</li> <li>✓ Sensibilisation sur les feux de brousse et aménagement de pare-feu ;</li> <li>✓ Elaboration d'un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) ;</li> <li>✓ Mise à disposition de matériels d'allègement des travaux ;</li> </ul>

#### ***4.1.2. L'élevage, un secteur avec un potentiel peu valorisé***

L'élevage est un des sous-secteurs les plus dynamiques dans la Commune d'Oudoucar. Il est dominé par l'élevage des ovins, des caprins, des ainsi pour l'attelage, des équins pour l'attelage etc. Il est ainsi développé dans la zone de Doghel qui est particulièrement habitée par des peuhls en majorité. Cette zone est dominée par l'élevage pastoral et semi-sédentaire pendant la saison des pluies (mi-juillet à fin décembre). L'élevage dans la commune d'Oudoucar revêt des potentialités parmi lesquelles on peut noter ;

- L'importance du cheptel et Diversité des animaux domestiques ;
- La disponibilité d'espace de pâturage ;

- L'existence de conventions locales ;
- L'existence d'une forte population d'éleveurs ;

**Tableau 6 : Productions animalières et en viande de la commune d'Oudoucar**

ANNEES	EVOLUTION DU BETAIL (têtes)				EVOLUTIONS DES PRODUCTIONS DE VIANDE (en Kg)			
	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
<b>Bovins</b>	345	351	456	564	8143	9454	1040	11085
<b>Ovins</b>	289	344	395	309	110	96	95	86
<b>Caprins</b>	515	540	356	367	230	128	319	167
<b>Equins</b>	06	10	10	11	-			
<b>Arsins</b>	09	12	17	21	-	-	-	-
<b>Camelins</b>	00	00	00	00	-	-	-	-
<b>Volaille</b>	900	780	950	915	<b>123</b>	<b>102</b>	<b>211</b>	<b>105</b>
<b>Canards</b>	00	10	08	13	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 064</b>	<b>2 047</b>	<b>2 192</b>	<b>2 200</b>	<b>8 606</b>	<b>9 780</b>	<b>1 665</b>	<b>11 443</b>

*Source : CEP Oudoucar*

Il faut préciser cependant que le sous-secteur d'élevage connaît plusieurs contraintes qui gangrènent son développement que sont :

**Tableau 7 : Synthèse diagnostic du sous-secteur de l'élevage**

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Persistance de certaines maladies qui touchent le bétail ;</li> <li>• Cout élevé des médicaments ;</li> <li>• Absence d'appui technique au secteur ;</li> <li>• Faible application des conventions locales ;</li> <li>• Divagation du bétail ;</li> <li>• Insuffisance de points d'abreuvoirs ;</li> <li>• Difficultés de suivi médical ;</li> <li>• Manque de point de vente du bétail ;</li> <li>• Faible valorisation des produits animaliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hostilité du milieu ;</li> <li>• Absence d'un vétérinaire ;</li> <li>• Cohabitation difficile entre agriculteurs et éleveurs ;</li> <li>• Absence de puits pastoraux ;</li> <li>• Absence d'équipements pour la conservation des produits ;</li> <li>• Absence d'expertise pour la transformation des produits animaliers comme le lait</li> </ul>



Au regard de ces difficultés et contraintes notées, le secteur de l'élevage doit être mieux pris en compte pour apporter de la valeur ajoutée dans le développement de la commune. Cette valorisation passe par la prise en compte d'un certains nombres de solutions que sont :

#### **Solutions en faveur du secteur de l'élevage**

- Création et redynamisation des fourrières communales ;
- Redynamiser les fourrières locales ;
- Aménagement de sites d'abreuvoir pour les animaux par des fonçages de puits Création d'un parcours pour la vaccination du bétail ;
- Création de fora et de zone d'abattoirs
- Formation d'auxiliaires vétérinaires ;
- Aménagement de points de vente du bétail ;
- Formation des éleveurs sur les techniques d'élevages, la gestion des organisations,
- Formation sur l'ensilage ;
- Création d'un comité de gestion des conflits

#### ***4.1.3. La foresterie, un secteur au service des populations***

L'exploitation forestière porte sur les produits dits contingentés (produits pour lesquels l'exploitation est limitée dans le temps et sur le plan de la quantité). Ce sont les combustibles tels que : le charbon, le bois de chauffe, le bois d'œuvre, le bois de service (crinting, piquets, tiges de bambou, construction, menuiserie, etc.)

Les possibilités d'exploitations forestières sont immenses au vu de l'importance de la forêt bien que la commune ne dispose presque pas d'une forêt classée. En outre, on retrouve les produits de cueillette dont certains sont destinés à la pharmacopée (feuilles, racines, écorces, gommés etc.)

La cueillette, activité très diversifiée, se pratique en fonction des saisons, et porte essentiellement, sur les «made », le « ditakh », les pains de singe, le « néré » (qui est transformé en nététo). Les produits sont commercialisés soit localement, soit dans les centres urbains, soit encore auprès des commerçants appelés "bana bana" qui collectent les produits dans les villages.

La foresterie est aussi favorisée dans la commune d'Oudoucar par les pratiques de l'arboriculture qui favorise la mise en place de pépinières et les campagnes de reboisement ainsi que d'autres potentialités notamment :

- L'existence d'une forêt ;
- L'existence de petits et grands gibiers ;
- L'existence de points d'eaux et d'un fleuve ;
- L'existence d'arbres fruitiers sauvage ;
- L'existence d'une zone amodiée ;
- L'existence de comité de gestion
- Présence de partenaires (PROGED II, USAID-Wulanafa)

Malgré tout, il existe un certains nombres de contraintes qui empêchent une meilleure valorisation de ce secteur que sont :

**Tableau 8** : Synthèse diagnostique du sous-secteur de la foresterie/environnement

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'existence de feux de brousse ;</li> <li>• L'exploitation abusive des produits forestiers (récolteurs de miel, chasseurs, éleveurs...);</li> <li>• Problèmes d'écoulement des produits ;</li> <li>• Les attaques des insectes surtout durant l'hivernage ;</li> <li>• La pratiques maraîchères encore embryonnaire et obsolète ;</li> <li>• La pénibilité du travail des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Négligence des populations locales ;</li> <li>• Ignorance de la réglementation en vigueur ;</li> <li>• Absence d'encadrement ;</li> <li>• Sous équipement</li> </ul>

Il y a certes plusieurs difficultés, mais les possibilités d'exploitations forestières sont pourtant immenses et porteuses au vu de l'importance des forêts. Il faudrait envisager un certains nombres de mesures pour que ce secteur profite davantage aux populations.

## Solutions en faveur du secteur de la foresterie

- Sensibilisation sur la protection de l'environnement ;
- Organisation de campagnes de reboisement ;
- Mise en place d'une coopérative des exploitants forestiers ;
- Formation des membres de la coopérative ;
- Mise à disposition des équipements de lutte contre les feux de brousse ;
- Formation des populations aux techniques de lutte contre les feux de brousse ;
- Dotations en matériels ;
- Construction d'un magasin de stockage du matériel ;
- Création d'Unités de transformation des produits forestiers
- Création de pépinières communautaire ;
- Création de bois villageois ou de réserves communautaires

### 4.1.4. La pêche, un secteur encore sous exploité

La pratique de la pêche est rendue possible grâce à la proximité du fleuve et l'existence d'une population de pêcheurs. Ce secteur regorge des potentialités exploitables parmi lesquelles on peut citer ;

- L'existence et proximité du fleuve ;
- La pratique de l'activité par une bonne partie de la population
- L'existence des espèces aquatiques ;
- L'existence de la mangrove dans plusieurs zones de la commune ;

A l'instar des autres secteurs agraires, la pêche rencontre d'énormes difficultés qui constituent de véritables obstacles à son épanouissement. Parmi celles-ci on peut noter le non-respect des normes de la pêche et la dégradation progressive de l'écosystème.

Cela participe à la baisse des rendements de ce sous –secteur accentuant ainsi l'insécurité alimentaire dans la commune. Le tableau qui suit montre davantage les atouts et faiblesses du sous-secteur de la pêche dans la commune d'Oudoucar :

**Tableau 9: Synthèse diagnostique du sous-secteur de la pêche**

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse des rendements ;</li> <li>• Utilisation des filets non conventionnels ;</li> <li>• Surexploitation du fleuve ;</li> <li>• Le non-respect des normes de pêche au niveau du fleuve Casamance.</li> <li>• dégradation de l'écosystème avec la disparition de la mangrove ;</li> <li>• Absence de frigo de conservation ;</li> <li>• Absence d'encadrement des pêcheurs (femmes) sur les techniques de conservation et de transformation des produits halieutiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractère artisanal de la pêche ;</li> <li>• Surexploitation des espèces ;</li> <li>• Absence de matériels de pêche conventionnels ;</li> <li>• Exploitation abusif de la mangrove</li> <li>• Non-respect des normes de la pêche</li> </ul>

Plusieurs solutions devraient être envisagées pour booster le développement du secteur de la pêche au regard de l'importance qu'elle occupe au sein de la population et des potentialités offertes par l'environnement. Ces solutions sont :

<b>Solutions en faveur du secteur de la pêche</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de bassins piscicoles et aquacoles ;</li> <li>• Dotation en gilet de sauvetage et matériel de pêche conventionnel pour 50 pêcheurs ;</li> <li>• Organisation du secteur de la pêche (regroupement des pêcheurs, respect des normes etc.) ;</li> <li>• Formation, sensibilisation et organisation du secteur</li> <li>• Création de comité de surveillance ;</li> <li>• Sensibilisation de la population sur l'importance de la mangrove ;</li> <li>• Aménagement une surface de pêche protégée</li> <li>• Reboisement et régénération de la mangrove ;</li> <li>• Formation sur les techniques de conservation et de transformation des produits halieutiques.</li> </ul>

## 4.2. LE SECTEUR SECONDAIRE :

### 4.2.1. L'artisanat, un secteur peu développé et une expertise locale à renforcer

Le secteur artisanal est très peu développé dans la Commune d'Oudoucar, particulièrement l'artisanat de production. On dénombre entre autres potentialités :

- ✓ de nombreux corps de métiers (maçons, menuisiers, tailleurs, forgerons, potiers, etc.) ;
- ✓ une expertise locale disponible et répondant aux besoins des populations locales ;
- ✓ des matières premières disponibles au niveau local ;

Seulement ; concernant ce secteur, il faut noter qu'il est très peu valorisé et compte plusieurs difficultés et contraintes :

**TABLEAU 10** : Synthèse diagnostique du sous-secteur Artisanat, Tourisme et Culture

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"><li>• Manque de formation qualifiante des artisans ;</li><li>• Volume de production très limité et marché très étroit ;</li><li>• Difficulté d'écoulement des produits ;</li><li>• Insuffisance et vétusté des moyens matériels</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Absence d'un centre artisanal ;</li><li>• Manque de formation qualifiante des artisans ;</li><li>• Faible collaboration avec la chambre de métiers ;</li><li>• Faible pouvoir d'achat des populations.</li></ul>

Cependant, des solutions existent pour mieux valoriser ce secteur surtout en lien avec les sous-secteurs de la culture et du tourisme.

Solutions en faveur du secteur de l'artisanat
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place d'une coopérative des artisans ;</li><li>• Dotation des artisans en équipement modernes ;</li><li>• Formation pointue des artisans dans divers corps de métiers ;</li><li>• Construction d'un centre artisanal ;</li><li>• Organisation de manifestations culturelles (Journée culturelle de BOUDJE)</li><li>• Réalisation d'une vidéo sur les potentiels culturels et artistiques de la commune ;</li><li>• Diversification des productions artisanales ;</li></ul>

#### 4.2.2. L'énergie, un secteur prioritaire pourtant inexistant

L'énergie est un facteur important pour la bonne marche des activités socio- économiques. L'électrification des villages permettra à coup sûr la création d'activités génératrices de revenus telles que la mise en place de Petites et Moyennes entreprises (PME), la construction d'unités de transformation et de conservations des produits locaux, le fonctionnement des services tels que la mairie, la vente de rafraîchissants, etc.

C'est pourquoi il est nécessaire d'électrifier toute la Commune qui a l'avantage d'être sur la route nationale, d'avoir déjà quelques lampadaires solaires installés par les partenaires tels que l'Agence Sénégalaise de l'Electrification Rurale (ASER) malgré la présence du soleil en permanence et à toutes les saisons. Plusieurs difficultés et contraintes retardent encore la disponibilité de l'énergie dans toute la commune telles que :

**TABLEAU 11 : Synthèse diagnostic du sous-secteur énergie**

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"><li>• Energie solaire non profitable à tout le monde ;</li><li>• Faiblesse du nombre de bénéficiaire</li><li>• Vol des panneaux solaires ;</li><li>• Absence de Moyenne Tension (MT)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Non raccordement au réseau de la SENLEC ;</li><li>• Faible accompagnement de l'Etat</li></ul>

Ce secteur prioritaire de développement devrait mériter toute l'attention des pouvoirs publics et des partenaires pour un développement effectif de la commune.

Solutions pour le secteur de l'énergie
<ul style="list-style-type: none"><li>• Electrification générale de commune ;</li><li>• Construction d'une centrale solaire ;</li><li>• Densification du réseau solaire ;</li><li>• Installation des équipements électriques sur toute l'étendue de la Commune ;</li><li>• Extension du réseau et augmentation de mini centrales solaires ;</li><li>• Dotation et décentralisation des panneaux ;</li><li>• Sensibiliser les populations sur le vol les panneaux ;</li><li>• Connexion de la Commune à la Moyenne Tension(MT)</li></ul>

### 4.2.3. La micro entreprises, un secteur caractérisé par son inexistence

La Commune de Oudoucar, à l'instar des autres communes environnantes, se caractérise par la faiblesse voire l'inexistence de micros entreprises qui devait être un secteur de création d'emploi et de développement. Les rares micro entreprises que l'on peut citer sont de nature artisanales comme les boulangeries traditionnelles et d'une Unité de transformation de pain de singe. Pourtant la localité compte d'énormes potentialités notamment :

- L'existence de matières premières dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage etc. ;
- L'existence d'une population composée à majorité de jeunes et de femmes dynamiques ;
- L'existence de plusieurs groupements de femmes et de jeunes.

Mais ce secteur reste tributaire de plusieurs facteurs qui bloquent son expansion. Il s'agit notamment :

**TABLEAU 12 : Synthèse diagnostic du sous-secteur Micro entreprise**

<b>Faiblesse / Contraintes du secteur</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>● L'absence d'institutions bancaires et de microfinance</li><li>● Le manque de formation en entrepreneuriat et gestion ;</li><li>● Le manque de formation sur les techniques de transformation et de conservation des produits locaux ;</li><li>● La faiblesse du pouvoir d'achat des populations</li><li>● L'enclavement de certaines localités ;</li><li>● Le manque d'équipements modernes ;</li><li>● Le manque de magasin de stockage</li></ul>

Le développement de ce secteur pourrait aider à fixer les jeunes du territoire, de permettre aux femmes d'avoir des activités génératrices de revenu et de permettre à la mairie d'avoir d'autres sources de recettes au niveau local. Dès lors, il est urgent d'engager un certain nombre de mesures en guise de solutions que sont :

## Solutions en faveurs du secteur de la micro entreprise

- L'encadrement des groupements de femmes et de jeunes pour disposer d'une reconnaissance juridique ;
- La formation des organisations en entrepreneuriat et gestion,
- L'aménagement de pistes de productions ;
- La construction de magasins de stockage ;
- L'appui en équipements modernes ;
- L'accès à l'électricité en continue ;
- La formation sur les techniques de transformation et de conservation des produits locaux.

### 4.3. LE SECTEUR TERTIAIRE :

#### 4.3.1. Le tourisme, un secteur qui ne profite pas encore à la commune malgré ses potentialités

La Commune de Oudoucar dispose d'un patrimoine culturel et cultuel très riche pouvant intéresser les chercheurs (historiens) et les touristes étrangers. En effet, cette localité compte plusieurs sites mystiques et mythiques qui méritent d'être répertoriés et vulgarisés.

La pratique du « Kankouran » et l'organisation de « ziara » annuels constituent des moments propices au développement du tourisme religieux mais aussi de chasse avec la présence d'une forêt riche en petits et grands gibiers

Malgré les richesses culturelles de la commune, ce secteur fait face à plusieurs difficultés et contraintes telles que :



**TABLEAU 13 : Synthèse diagnostic du sous-secteur Artisanat, Tourisme et Culture**

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"><li>• Absence d'infrastructures (hôtels, auberges) ;</li><li>• Enclavement de certains sites ;</li><li>• Faible promotion du patrimoine culturel, artistique et historique du territoire.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faible accompagnement de l'Etat ;</li><li>• Manque d'accompagnement dans ce secteur ;</li><li>• Absence de partenaires ;</li><li>• Faible attractivité de la localité ;</li><li>• Manque d'électricité</li></ul>

Ce secteur rencontre certes quelques difficultés, mais avec il peut jouer un rôle important pour le développement de la Commune qui compte d'ailleurs un nombre important de ressortissants en France.

Solutions en faveur du secteur
<ul style="list-style-type: none"><li>• Identification des sites touristiques et historiques ;</li><li>• Organisation de manifestations culturelles (Journée culturelle de BOUDJE) ;</li><li>• Amélioration des infrastructures de communication ;</li><li>• Construction de sites touristiques ;</li><li>• Réalisation d'une vidéo sur les potentiels culturels, touristiques et artistiques de la commune ;</li><li>• Réalisation d'outils de marketing territorial notamment une brochure de présentation de la commune.</li></ul>

#### **4.3.2. Le commerce, un secteur de soutien aux familles et de prédilection des femmes**

Cette activité est généralement pratiquée par les peuls par la vente de denrées de premières nécessité à travers les boutiques de quartier mais aussi par les autochtones qui s'y adonnent de plus en plus par la vente de produits tels que les légumes, fruits, etc.

Parmi les potentialités qu'offre ce secteur, on peut citer :

- Une forte présence des femmes dans le secteur ;

- Une pratique du commerce très développée dans la Commune ;
- Une existence de divers produits de commerce (légumes, fruits, bananes, mangues, anacarde...);
- Une existence d'un marché hebdomadaire.

Cependant, le commerce n'est pas très dense dans la communauté rurale en raison de l'inexistence de marchés permanents comme hebdomadaires. Les populations se ravitaillent au niveau des boutiques existantes pour s'approvisionner en denrées alimentaires.

Cependant, l'éloignement de la Commune d'avec les centres ville comme Sédhiou et Kolda, reste une contrainte et retarde la relance de l'activité. La dégradation des pistes de production font que la connexion commerciale entre Oudoucar et le reste pose problème. D'autres difficultés viennent s'ajouter à celles-ci

**TABLEAU 14: Synthèse diagnostic du sous-secteur Commerce**

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible diversité des produits commercialisés ;</li> <li>- Absence de magasin de stockage et de conservation ;</li> <li>- Difficultés d'accès aux financements pour les femmes ;</li> <li>- Absence de formation en entrepreneuriat et gestion pour les femmes ;</li> <li>- Absence d'un cadre de concertation des commerçants ;</li> <li>- Marché hebdomadaire faiblement fréquenté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'un marché municipal ;</li> <li>- Absence d'électricité ;</li> <li>- Faiblesse des recettes de la commune ;</li> <li>- Faible accompagnement de l'Etat.</li> </ul>
<b>Solutions proposées pour ce secteur :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'un marché municipal ;</li> <li>• Formation sur les techniques de conservation et de transformation des produits locaux ;</li> <li>• Réorganisation des acteurs du secteur du commerce.</li> </ul>	

### 4.3.3. Le transport, un secteur à renforcer

Hormis la zone de Saré Pendia, la commune est bien pourvue en réseau routier et en pistes de production. Deux Types de routes importantes traversent la commune d'Oudoucar. Il s'agit :

- ✓ de la Route nationale RN21 qui traverse la Commune en touchant beaucoup de villages ;
- ✓ Les pistes secondaires qui permettent à bon nombre de villages de rallier rapidement la RN21.

Pour toutes ces voies de communication, le problème majeur qui se pose actuellement est le niveau de praticabilité des pistes.

Les potentialités en matière de communication, télécommunication et transport se résument sont :

- L'existence d'une route nationale RN21 (3 des 4 zones de la commune sont traversées par la RN21) ;
- L'existence de Jakarta et de vélo adapté au transport ;
- L'existence d'un fleuve navigable ;
- L'existence de quelques pistes rurales ;

Cependant ce secteur fait face à beaucoup de difficultés et contraintes majeures ayant des impacts négatifs sur presque tous les secteurs d'activités. Parmi ces secteurs on peut noter :

#### **TABLEAU 15 : Synthèse diagnostic du secteur transport et communication et télécommunication**

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"><li>• Absence de voiries urbaines ;</li><li>• Pistes rurales insuffisantes ;</li><li>• Enclavement de certaines zones ;</li><li>• Absence d'une gare routière ;</li><li>• Difficultés de déplacement des populations ;</li><li>• Absence de routes praticables à l'intérieur de la Commune ;</li><li>• Absence de pirogues motorisées ;</li><li>• Faible fréquentation des routes par les véhicules ;</li><li>• Absence de station d'essence ;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Absence de gare routière municipale ;</li><li>• Absence de lotissement dans la commune ;</li><li>• Absence d'électricité</li></ul>

## Solutions pour le secteur du transport

- Construction d'une gare routière municipale ;
- Aménagement des routes intérieures ;
- Lotissement de la Commune ;
- Dragage du fleuve pour plus de navigabilité ;
- Formation et équipement des conducteurs de "Jakarta"
- Installation d'une station d'essence

### 4.3.4. Télécommunications

Les potentialités en matière de communication, télécommunication se résument comme suit :

- Commune couverte par les réseaux de communication (orange, TIGO et Expresso ;
- Existence de 5 antennes téléphoniques
- Disponibilité de réseaux internet ;
- Existence de réseaux de communication traditionnels (Tambours) ;
- Présence de fréquence de modulation (RTS, Diam, Sud FM, RFM).

Des difficultés subsistent néanmoins dans ce secteur aussi important que les autres. Et parmi celles-ci, on peut relever :

**TABLEAU 16 : Synthèse diagnostic du sous-secteur télécommunication :**

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"><li>• Instabilité du réseau téléphonique</li><li>• Absence de Radio communautaire ;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'absence d'électricité ;</li><li>- Enclavement de certaines localités ;</li><li>- Absence de partenaires.</li></ul>
Solutions en faveur de ce secteur	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Extension du réseau ;</li><li>- Création d'une radio communautaire</li></ul>	

### 4.3.5. Épargne et crédit, des secteurs en faible progression

Deux types de crédit existent dans la commune : le crédit formel et le crédit informel. D'une part, les structures comme la CMS, la CNCAS, appuient les populations pour l'octroi de crédit.

Ce type de crédit exige le respect de certains critères comme la formalisation de l'organisation, l'acceptation d'un taux d'intérêt, le délai de remboursement et la disponibilité d'une garantie. Ces lourdes conditions font que les taux d'épargne et de crédit sont assez faibles au niveau de la collectivité.

D'autre part, les organisations de base, surtout les organisations de femmes, font recours à un système de crédit basée sur la confiance réciproque entre les membres (crédit revolving, tontine, etc.).

**TABLEAU 17: Synthèse diagnostique du sous-secteur épargne et crédit :**

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible organisation des groupements de femmes ;</li> <li>• Problème d'accès aux financements ;</li> <li>• Manque de matériels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de cadre fédérateur</li> <li>• Absence de Système Financier Décentralisé dans la CR</li> </ul>
<b>Solutions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formalisation des groupements de femmes ;</li> <li>• Formation des femmes en entrepreneuriat et gestion ;</li> <li>• Aménagement de points de vente</li> <li>• Electrification de la commune ;</li> <li>• Dotation des femmes en matériels</li> </ul>	

#### 4.4. LE SECTEUR QUATERNAIRE

##### 4.4.1. L'éducation, un pilier à renforcer pour le développement de la commune

La commune d'Oudoucar dispose d'un fort potentiel en matière d'éducation avec une carte scolaire assez intéressante et une forte population scolarisable. Les populations locales accordent une grande importance à la scolarisation de leurs enfants ; garçons comme filles.

Il faut noter à coté de cette éducation formelle et dans une zone religieuse comme Oudoucar, l'éducation religieuse assurée au niveau des daraas, occupe une place tout aussi importante pour les familles, d'où leur implication dans les structures telles l'Association des Parents d'Elève (APE) et le Comité de Gestion de l'Ecole (CGE).

Nous notons également la présence de plusieurs partenaires qui soutiennent le secteur de l'éducation comme l'UNICEF, Save The Children, le PNDL etc.

Un autre potentiel non moins négligeable c'est la disponibilité d'une assiette foncière devant permettre la construction de nouvelles infrastructures scolaires ou l'extension de certains établissements scolaires.

**TABLEAU 18** : Situation des établissements scolaires de la commune d'Oudoucar

Etablissements scolaires	Localisation	Nbre de salles de classe		Effectifs			Personnel	
		<i>En dur</i>	<i>Abris</i>	<i>G</i>	<i>F</i>	<i>Total</i>	<i>Enseignants</i>	<i>Personnel d'appui</i>
<b>Ecoles élémentaires</b>	Doghel							
		03	Néant	87	62	149	03	04
	Maconomba	11	02	337	273	610	15	06
	Oudoucar	08	04	212	206	418	15	06
	Babinar	00	01	13	14	27	01	02
	Soumboundou	05	03	241	255	496	09	08
	Marandan	05	06	330	283	613	16	07
<b>CASE des tout petits</b>	Manconomba	00	03	72	73	145	03	05
	Oudoucar	01	02	66	68	134	03	05
	Marandan	00	03	77	65	142	03	05

Cependant, il faut noter que ce secteur connaît des difficultés qui méritent d'être bien prises en compte par les différents partenaires. En effet, les écoles scolaires fonctionnent sans électricité jusque-là et les élèves peuvent finir leur scolarité sans jamais toucher un outil informatique.

On note également la faiblesse des infrastructures scolaires surtout dans la zone enclavée comme Donghel, Saré pendia qui compte une seule école élémentaire de 3 classes pour des centaines d'élèves dont certains parcourent entre 3 et 5 kilomètres pour rejoindre l'établissement. Sans compter la forte présence des abris provisoires dans les zones comme Oudoucar, Soumboundou, Marandan, etc.

L'une des situations regrettables au stade de ce troisième millénaire, est le phénomène des mariages précoces liés à la tradition. Ce phénomène peut être situé à deux niveaux. D'une part, nous avons le manque de sensibilisation, d'autre part la lutte contre les grossesses indésirables. Pour ce qui est des grossesses indésirables, les parents ont peur car les jeunes font des grossesses hors mariages, une mode.

Ainsi, pour une zone caractérisée de religieuse, les parents ont honte de voir leurs filles tomber enceintes hors des liens du mariage. Ceci affecte leurs études par la déperdition ou plus, par l'abandon. Plus grave encore, les accouchements sont difficiles avec des risques de mortalité. Donc nous pouvons comprendre que l'éducation et la formation sont défavorisées dans cette localité tout en sachant que le rôle de la femme ne se limite plus au foyer.

**TABLEAU 19: Synthèse diagnostique du secteur de l'éducation**

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse des équipements ;</li> <li>• Présence des abris provisoires ;</li> <li>• Absence de parité au niveau du personnel enseignant ;</li> <li>• Eloignement des certaines écoles par rapport à d'autres villages ;</li> <li>• Effectifs pléthorique dans certaines écoles ;</li> <li>• Taux d'abandon scolaire chez les filles important</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse des ressources allouées à l'éducation</li> <li>• Facteurs d'ordres socio-culturels et institutionnels ;</li> <li>• Absence d'électricité ;</li> <li>• Offre de transport limité ;</li> <li>• Enclavement et routes impraticables</li> <li>• Travaux domestiques, grossesses et mariages précoces.</li> </ul>

Une meilleure valorisation de ce secteur passerait par un certains nombres de mesures qui permettraient aux enfants et jeunes de la Commune de disposer d'une éducation et d'une formation de qualité et de proximité.

#### **Solutions pour la promotion de l'éducation**

- Augmentation du budget de la commune alloué à l'éducation ;
- Aménagement des pistes rurales ;
- Construction des infrastructures scolaires de proximité (moyen-secondaire), garderie communautaire ;
- Création de daaras modernes (Franco-arabes) et de daaras communautaires
- Construction et équipement des salles de classes
- Construire des murs de clôture
- Réhabilitation de salles de classes
- Dotation en matériels scolaires
- Electrification des écoles
- Création de comité de gestion et formation des membres
- Construction de murs de clôture
- Construction de salles de classes
- Création d'écoles d'alphabétisation
- Sensibilisation et formation sur les droits et la protection des enfants ;

#### **4.4.2. La Santé, une offre satisfaisante et des défis à relever**

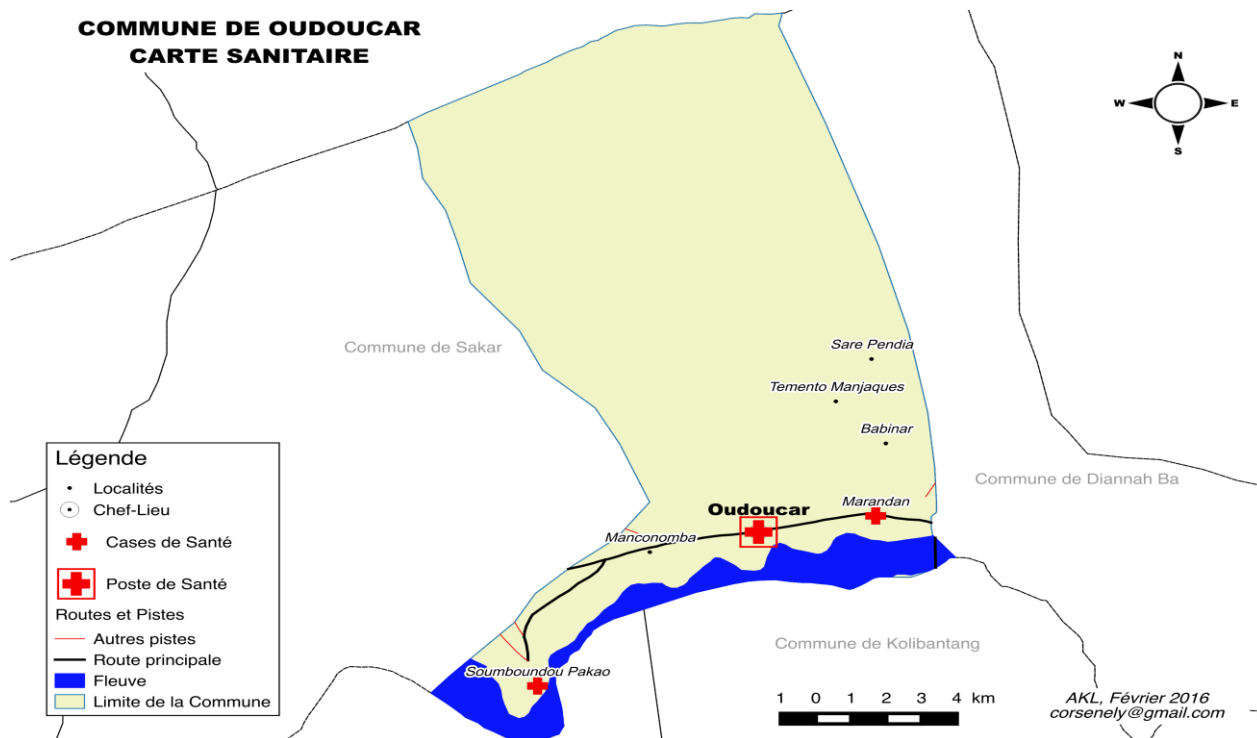
L'offre sanitaire de la commune d'Oudoucar est très satisfaisante car couvrant au moins l'essentielle des zones avec quatre (04) poste de santé et un poste de santé avec l'appui de l'Agence Nationale pour la Relance des Activités en Casamance (ANRAC). Ces structures sanitaires disposent également de ressources humaines non négligeables comme des Infirmier Chef de Poste (ICP), des sage Femmes disposant d'un logement sur place, des Agents de Santé Communautaires et d'un pharmacien.



**TABLEAU 20** : Situation des infrastructures sanitaires de la Commune d'Oudoucar

LOCALITES	Nature de l'infrastructure de Santé		Personnels disponibles				
	Case de santé	Poste de santé	ICP	Matrone	Sage femme d'Etat	Pharmacien	Relais communautaires
<b>Oudoucar</b>		1	1	1	1	1	1
<b>Marandan</b>	1			1			2
<b>Doghel</b>	1						1
<b>Manconomba</b>	1		1				1
<b>Soumboundou</b>	1						1

*Source* : diagnostic participatif à Oudoucar



Cependant, il faut noter que ce secteur connaît beaucoup de difficultés et contraintes relatives au retard noté dans l’approvisionnement régulier en médicament au niveau de la pharmacie, le personnel très peu qualifié, le plateau technique à améliorer. Il s’y ajoute le problème d’évacuation des urgences qui se font avec des moyens comme les charrettes, les vélos et des voitures de passagers.

La remarque est que dans la commune d’Oudoucar, les accouchements à domicile continuent à être pratiqués. Sur 83,33% des naissances enregistrées à la maternité, 16,66% sont signalés accouchés à la maison. Et sur l’ensemble des naissances, nous notons un pourcentage de 73,30% de participants à des visites post-natales. Le tableau de la situation maternelle et néonatale montre qu’aucun décès maternel et aucune mort néonatale précoce n’ont été enregistrés en 2012.

**TABLEAU 21 : Synthèse diagnostic du sous-secteur de la santé**

<b>Faiblesses / Contraintes</b>	<b>Causes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d’équipement ;</li> <li>• Insuffisance de personnel qualifié ;</li> <li>• Insuffisance des ressources financières ;</li> <li>• Absence d’une pharmacie et rupture récurrente de médicaments ;</li> <li>• Absence de moyen logistique (ambulance) et difficulté d’évacuation des malades de certaines localités ;</li> <li>• Existence d’une case de santé non encore fonctionnelle à Donghel ;</li> <li>• Absence de clôtures de certaines structures sanitaires ;</li> <li>• Existence des accouchements à domicile ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des ressources allouées au secteur ;</li> <li>• Faible accompagnement de l’Etat ;</li> <li>• Non préoccupation de la santé publique ;</li> <li>• Négligence de la population</li> </ul>
<b>Solutions en faveur du secteur de la Santé</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d’une pharmacie au niveau de la Commune ;</li> <li>• Dotation en ambulance ;</li> <li>• Renforcement de capacités des relais ;</li> <li>• Construction et équipement de postes de santé ;</li> <li>• Construction et équipement de cases de santé ;</li> </ul>	

- Dotation des structures sanitaires existantes en équipements ;
- Sensibilisation sur les mutilations génitales ;
- Implantation des mutuelles de santé ;

#### 4.4.3. Hygiène et Assainissement, deux secteurs à concrétiser dans la commune

Un environnement sain est nécessaire pour assurer un bien-être aux populations au sein des concessions et des villages. La Commune d'Oudoucar avait démarré un projet d'assainissement avec l'appui d'un partenaire et l'adhésion de toute la population, mais malheureusement, ce projet n'a pas connu de suite.

Aujourd'hui, rares sont les concessions qui disposent de latrines dans cette Commune. Elles sont donc très nombreuses les populations qui font leurs besoins à l'air libre et cela sans prendre conscience des conséquences liées à l'hygiène publique.

A cela s'ajoute le fait que la nappe phréatique est peu profonde et est au même niveau que les fosses septiques dans certains villages. Cette situation peut être source de contamination de la nappe. Face à cela, toutes les dispositions utiles doivent être prises par les autorités compétentes.

La zone étant très pluvieuse, les eaux stagnantes sont un cadre propice au développement des microbes et maladies. Les autres difficultés sont relatives à :

#### TABLEAU 22 : Synthèse diagnostic du sous-secteur hygiène et assainissement

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'un réseau d'assainissement dans la Commune ;</li> <li>• Existence de latrines traditionnelles ;</li> <li>• Absence d'un système de collecte et de gestion des déchets ;</li> <li>• Ruissèlement des eaux de pluie de manière anarchique ;</li> <li>• Dégradation des routes et ruelles ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de lotissement de la Commune ;</li> <li>• Moyens limités de la mairie ;</li> <li>• Faible pouvoir d'achat des populations ;</li> <li>• Absence de bassins de rétention des eaux de pluies.</li> </ul>

La situation de la santé publique dans la CR est donc préoccupante, il faut donc agir, pour trouver des solutions à ces problèmes. Ce sous-secteur a des lendemains meilleurs car on note la présence

des partenaires comme USAID/PEPAM et TOSTAN qui dotent la population de latrines modernes pour USAID/PEPAM et la gestion des ordures par TOSTAN.

#### **Solutions en faveur du secteur**

- Lotissement généralisé de la Commune ;
- Création de réseaux d'assainissement dans la commune ;
- Construction de latrines modernes ;
- Dotation de matériels ;
- Construction de bassins de rétention ;
- Décentralisation des forages

#### **4.4.4. Jeunesse, sport et loisirs : une jeunesse désœuvrée en quête d'infrastructures emploi et de loisirs**

A l'instar des autres localités, la commune d'Oudoucar dispose d'une population composée à majorité de jeunes qui s'activent dans les mouvements associatifs comme les Associations Sportives et Culturelles communément appelée ASC est le cadre de concertation, le plus répandu, pour les jeunes. Il en existe plusieurs et presque dans chaque quartier ou village de la Commune.

Les ASC réunissent généralement tous les jeunes du village, garçons et filles dont l'âge varie de 18 à 45 ans. Chaque ASC est dotée d'une section féminine pour une meilleure implication des filles dans les activités. L'objectif est de regrouper des jeunes et de les amener d'une part à contribuer au développement socio-économique de leur communauté et d'autre part à animer des activités des vacances scolaires.

Le national populaire ou «nawétane» mobilise plus les jeunes. Les ASC organisent aussi des séances de théâtre et de soirées dansantes. Leurs besoins de financement sont faiblement satisfaits. Le revenu des ASC est tiré de manifestations lucratives (bal, théâtre etc. ...), de cotisations, des prestations de service pour travaux champêtres/rizicoles effectuées dans les villages à dominance agricole, des subventions de la CR ...

Dans leurs activités, les ASC sont confrontées à un manque d'équipements et d'infrastructures sportifs et culturels. La plupart des terrains de foot ne sont pas réglementaires. Les aires de jeu pour des sports tels que le basket, le Hand Ball n'existent même pas.

Quant au sport et loisir, des activités lucratives ne sont pas développées dans cette CR ainsi que le problème de reconnaissance juridique de certains ASC causé par le manque de sensibilisation, de moyens et d'organisation. La Commune ne compte qu'un seul terrain de foot qui permet aux jeunes de s'adonner à leur sport favori.

**TABLEAU 23: Synthèse diagnostique du sous-secteur jeunesse, emploi, sport et loisirs ;**

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'infrastructures sportives ;</li> <li>• Absence des infrastructures de formation ;</li> <li>• Absence de secteur d'emploi des jeunes ;</li> <li>• Absence d'activités promotrices de l'emploi ;</li> <li>• Absence de structures d'encadrement et de financement des jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'électricité</li> <li>• Manque d'accompagnement de l'Etat ;</li> <li>• Absence de partenaires appuyant le secteur</li> </ul>

#### 4.4.5. Hydraulique

La Commune d'Oudoucar a l'avantage d'avoir une nappe phréatique peu profonde et compte 02 forages à Soumboundou et à Maranda et plusieurs puits traditionnels et des mini pompes. Seulement, l'approvisionnement en eau potable pose beaucoup de difficultés dans la commune, malgré l'existence de puits et forage dont la plus part sont en panne.

En effet, la faible densité du réseau d'adduction d'eau, le sous équipement des forages, combinés à l'affaissement des puits et la mauvaise gestion des forages constituent les principaux facteurs de ces contraintes.

**TABLEAU 24 : Synthèse diagnostique du sous-secteur hydraulique**

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Puits traditionnels non potables ;</li> <li>• Certains forages sont en panne ou à l'arrêt ;</li> <li>• Absence d'un réseau d'adduction d'eau ;</li> <li>• Absence d'un système d'assainissement ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d ressources financières</li> <li>• Manque de suivi aux ouvrages hydrauliques ;</li> <li>• ASUFOR non fonctionnelle ;</li> </ul>

Devant une telle situation, l'alimentation des populations en eau de boisson et l'abreuvement du bétail, connaissent un déficit, surtout en saison sèche. L'accès à l'eau potable rendu difficile par l'insuffisance ou la non-fonctionnalité de certains ouvrages hydrauliques comme les forages, alourdit les travaux ménagers des femmes qui effectuent de longues distances pour pouvoir s'approvisionner.

La conséquence en est que, la santé des populations menacées par la mauvaise qualité de l'eau, devient de plus en plus précaire. Des cas de maladies liées à la consommation de cette eau sont observés dans la zone. L'amélioration de la situation dans ce secteur nécessite :

#### **Solutions en faveur du secteur**

- Réhabilitation des puits traditionnels ;
- La construction de nouveaux forages
- L'extension du réseau et sa densification
- Le fonçage de nouveaux puits alimentaires ;
- Le fonçage des puits pastoraux ;
- La mise en place d'ASUFOR dynamiques pour assurer une gestion rationnelle et rigoureuse des infrastructures, etc ;
- Formation des membres des ASUFOR
- Renforcement des équipements d'hydraulique et d'assainissement

## V. LE DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

### 5.1. Le diagnostic institutionnel et organisationnel

La décentralisation s'inscrit dans une dynamique d'implication et de responsabilisation des populations locales. Cette volonté étatique de responsabilisation s'est traduite par un transfert de compétences aux collectivités locales.

La commune d'Oudoucar à l'instar des autres, est gérée et administrée par un conseil rural considéré comme l'organe délibérant. A ce titre et au regard des prérogatives que lui confèrent les lois et règlements de la décentralisation, le conseil municipal est chargé de définir et de conduire les missions de développement de la commune.

Le conseil dispose de ressources telles que les ressources matérielles, les ressources financières et les ressources humaines. Ces ressources constituent le socle sur lequel repose le fonctionnement du conseil rural.

- Les ressources matérielles sont composées : une maison Communautaire presque en finition et du matériels bureautiques pour un travail confortables des élus
- Les ressources financières se résument à la taxe communale, aux amendes forfaitaires, aux patentes et aux fonds de dotation de l'Etat. Les difficultés enregistrées à ce niveau sont : la faiblesse du taux de couverture de la taxe et de la dotation de l'état.

**TABLEAU 25 : Aperçu sur les réalisations de la Commune de 2013 à 2015**

Années	Activités réalisées	Budget d'investissement pour service public
2013	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Construction d'un mur de clôture CEM d'Oudoucar ;</li><li>✓ Fonçage de 03 puits ;</li><li>✓ Construction de 02 cases de Santé équipées</li></ul>	50 000 000 FCFA
2014	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Construction de logement sage-femme</li><li>✓ Construction de mur clôture case de santé</li><li>✓ Construction d'un mur de clôture école</li><li>✓ Achat d'une décortiqueuse</li><li>✓ Réfection d'une case de santé</li></ul>	65 000 000 FCFA

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Construction abris moulin</li> <li>✓ Achat d'un moulin à mil</li> <li>✓ Construction de 03 salles de classes</li> </ul>	
<b>2015</b>	✓ Pas 'activités réalisées	69 000 000FCFA

**Source :** données fournies par conseil municipal

## 5.2. Le Conseil communal,

Le conseil municipal d'Oudoucar est composé de quarante (40) membres avec une présence presque égale entre les hommes et les femmes.

**TABLEAU 26 : Liste des membres du Conseil municipal d'Oudoucar**

N°	PRENOM NOM	Date et Lieu de naissance	Sexe	Fonctions
1.	Sankoung SAGNA	22/10/1968 à Sédhiou	<b>M</b>	Maire
2.	Lamine BARRO	21/01/1977 à Manconomba	<b>M</b>	Secrétaire municipal
3.	Lassana SEYDI	14/01/1981 à Marandan	<b>M</b>	1 <sup>er</sup> adjoint
4.	Boubacar CISSE	20/08/1966 à Sédhiou	<b>F</b>	2 <sup>ème</sup> adjoint
5.	Manding CISSE	02/04/1973 à Maconomba	<b>M</b>	Président commission Planification
6.	Moukéba KONTE	03/03/1963 à Maranda	<b>F</b>	Conseillère
7.	Moussa SOUANE	28/03/1962 à Oudoucar	<b>M</b>	Conseiller
8.	Diarra SEYDI	06/03/1962 à Manconomba	<b>F</b>	Conseillère
9.	Mouskeba SAGNA	04/04/1970 à Manconomba	<b>F</b>	Conseillère
10.	Papiya CAMARA	09/06/1963 à soumboundou	<b>M</b>	Conseiller



<b>11.</b>	Wando TOURE	01/01/1959 à Marandan	<b>M</b>	Conseiller
<b>12.</b>	Marietou DIOP	23/04/1985 à Mbao	<b>F</b>	Conseillère
<b>13.</b>	Adama KONTE	16/04/1958 à Marandan	<b>F</b>	Conseillere
<b>14.</b>	Mamadou DIEBATE	12/07/1956 à Marandan	<b>M</b>	Conseiller
<b>15.</b>	Mbinkinding BARRO	23/04/1980 à Manconomba	<b>M</b>	Conseiller
<b>16.</b>	Sadio SAGNA	17/01/1963 à Manconomba	<b>F</b>	Conseillere
<b>17.</b>	Woude TOURE	25/05/1988 à Maconomba	<b>F</b>	Conseillere
<b>18.</b>	Bourama DRAME	01/01/1970 à Oudoucar	<b>M</b>	Conseiller
<b>19.</b>	Mouskeba CIMA	04/04/1952 à Soumboundou	<b>F</b>	Conseillere
<b>20.</b>	Fodaly BANDA	18/04/1960 à Marandan	<b>M</b>	Conseiller
<b>21.</b>	Mariama DIALLO	03/07/1969 à Diannah Malary	<b>F</b>	Conseillere
<b>22.</b>	Landing CAMARA	07/02/1976 à Oudoucar	<b>M</b>	Conseiller
<b>23.</b>	Balanta MARIA	12/09/1970 à Oudoucar	<b>F</b>	Conseillere
<b>24.</b>	Fatoumata AIDARA	01/02/1956 à Marandan	<b>F</b>	Conseillere
<b>25.</b>	Lamine CAMARA	01/02/1956 à Yeumbeul	<b>M</b>	Conseiller
<b>26.</b>	Santou CAMARA	16/09/1966 à Soumboundou	<b>F</b>	Conseillere
<b>27.</b>	Kéba KEBE	01/02/1960 à Marandan	<b>M</b>	Conseiller
<b>28.</b>	Kallo BADIO	12/03/1980 à Marandan	<b>F</b>	Conseillere
<b>29.</b>	Souleymane DIAITE	01/01/1970 à Manconomba	<b>M</b>	Conseiller
<b>30.</b>	Mancoto TALL	10/03/1980 à Diopcounda	<b>F</b>	Conseillere
<b>31.</b>	Abba CISSE	12/04/1980 à Kolda	<b>M</b>	Conseiller
<b>32.</b>	Fanta IRADIAN	04/01/1980 à Ziguinchor	<b>F</b>	Conseillere

<b>33.</b>	Abdou KEBE	03/06/1984 à Kolda	<b>M</b>	Conseiller
<b>34.</b>	Maimouna MANE	05/04/1970 à Babinar	<b>F</b>	Conseillère
<b>35.</b>	Bouté SAGNA	13/07/1987 à Manconomba	<b>M</b>	Conseiller
<b>36.</b>	Awa CAMARA	13/07/1974 à Soumboundou	<b>F</b>	Conseillère
<b>37.</b>	Mamadou FATY	19/03/1966 à Soumboundou	<b>M</b>	Conseiller
<b>38.</b>	Khady SAGNA	10/09/1960 à Maconomba	<b>F</b>	Conseillère
<b>39.</b>	Ibrahima DABO	06/11/1962 à Oudoucar	<b>M</b>	Conseiller
<b>40.</b>	Moussouloung KONTE	08/02/1953 à Marandan	<b>F</b>	Conseillère

**TABLEAU 27 : Liste des différentes commissions de la commune**

<b>N</b>	<b>COMMISSIONS</b>	<b>PRENOM NOM DES MEMBRES</b>
<b>1</b>	Commission éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Abba CISSE</li> <li>✓ Manding CISSE</li> <li>✓ Lassana SEYDI</li> </ul>
<b>2</b>	Commission santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manifa KONTE</li> <li>✓ Mariétou DIOP</li> <li>✓ Woudé TOURE</li> </ul>
<b>3</b>	Commission finances	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Souleymane DIAITE</li> </ul>
<b>4</b>	Commission planification	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manding CISSE</li> </ul>
<b>5</b>	Commission domaniale	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sadio SAGNA</li> <li>✓ Kéba KEBE</li> <li>✓ Fotaly BANDA</li> </ul>
<b>6</b>	Commission jeunesse et sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bourama DRAME</li> </ul>
<b>7</b>	Commission culture	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mouskéba SIMA</li> </ul>
<b>8</b>	Commission habitat et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Balanta MARIA</li> <li>✓ Manding CISSE</li> </ul>
<b>9</b>	Commission environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Moussa SOUANE</li> <li>✓ Souleymane DIAITE</li> </ul>

La commune d'Oudoucar est une jeune commune issue de la réforme de l'Acte III de la décentralisation avec comme atouts majeurs :

- Une équipe municipal expérimentée en matière de gestion des Collectivités locales ;
- Un bon ancrage communautaire et une bonne connaissance du territoire ;
- L'existence d'une gouvernance horizontale ;
- Un maire avec un réel leadership ;

Cependant il faut préciser que la commune d'Oudoucar détient certes des potentialités mais elle fait face à plusieurs défis qui gangrènent le développement des collectivités locales au Sénégal :

**TABLEAU 29: Synthèse diagnostique participatif de la municipalité d'Oudoucar**

Faiblesses / Contraintes	Causes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de moyen logistique ;</li> <li>• Local non encore fonctionnel ;</li> <li>• Faible niveau d'études des beaucoup de membres ;</li> <li>• Faible capacité technique des femmes élues ;</li> <li>• Faible fonctionnement des commissions ;</li> <li>• Faible ressources financières (recettes...) ;</li> <li>• Manque de formation des membres ;</li> <li>• Faible présence des jeunes ;</li> <li>• Absence de partenaires directs de coopération décentralisée ;</li> <li>• Faiblesse du taux de couverture de la taxe et de la dotation de l'état ;</li> <li>• Difficulté de communication interne ;</li> <li>• Absence de plan de développement sectoriel (PIL, SIG, SIF...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'électricité ;</li> <li>• Vulnérabilité des communes rurales ;</li> <li>• Niveau d'instruction faible ;</li> <li>• Absence des sources de revenus pour la commune (recettes, taxes...) ;</li> <li>• Absence de visibilité de la commune.</li> </ul>
<b>Solutions pour améliorer les capacités de la municipalité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Electrification de la commune ;</li> <li>• Alphabétisation et formation des élus (en particulier les femmes)</li> <li>• Construction d'édifices génératrices des recettes (marché, gare...)</li> <li>• Equipement de la municipalité ;</li> </ul>	

- Mise e œuvre d'un plan de marketing territorial
- Recrutement de spécialistes en Développement Economique Local (DEL) ;
- Formation des membres du conseil municipal sur le code des collectivités locales, la planification locale, le budget participatif, la gouvernance participative, le genre, ...

### **5.3. L'administration locale : la sous-préfecture de Diendé**

La gestion administrative est assurée par un sous- préfet qui n'est appuyé que par un secrétaire d'administration. Ce qui est un signe de l'insuffisance des ressources humaines de la sous-préfecture. L'absence d'un adjoint au sous-préfet accroît la charge de travail de l'autorité administrative chargé d'appuyer les collectivités, notamment par l'approbation des principales délibérations du conseil.

Il faut dire que les rapports entre le conseil et la sous-préfecture ne se limitent pas au contrôle à posteriori des principales décisions de l'organe de délibération. En effet, le préfet appuie le conseil rural dans le recouvrement de la taxe rurale. Le secrétaire d'administration intervient dans l'élaboration du budget et les mandatements adressés au trésor. De plus, les populations ont tendance à recourir systématiquement au sous-préfet pour les principales affaires intéressant la vie communautaire.

Ce partenariat, si salubre soit-il pour la quasi-totalité des conseillers qui ne disposent pas de toutes les compétences requises pour exercer convenablement leurs charges, n'est pas sans poser de problème.

En effet, le conseil municipal n'a pas totalement pris la mesure des changements institutionnels fondamentaux qui consacrent le principe de la libre administration des collectivités locales. De manière générale, l'évolution du processus de la décentralisation n'a pas profondément modifié les relations entre d'une part le conseil et les populations et d'autre part entre lui et le sous-préfet.

### **5.4. Le Centre d'Appui au Développement Local**

Le CADL est un acteur important du dispositif institutionnel mis en place en vue de favoriser la promotion socioéconomique des populations de l'arrondissement. Il est le principal service d'appui technique. Sa mission est, entre autre, de :

- ✓ fournir l'éclairage nécessaire au sous-préfet sur les dossiers techniques

- ✓ assurer l'animation socioéconomique de la communauté rurale :
- ✓ appuyer le conseil rural et les populations dans l'élaboration et la mise en œuvre de projet de développement local.

La composition du CADL se présente ainsi :

- Chef du CADL
- Chef de brigade forestier
- Chef de poste véto

Cependant, l'insuffisance des moyens de travail ne lui permet pas d'assurer sa mission. La mission est d'autant plus difficile que, d'une part, l'arrondissement de Diendé est vaste et d'autre part, le CADL ne dispose pas de moyens de déplacement. En outre, le manque de matériel informatique empêche l'archivage correct des importantes données quantitatives sur l'arrondissement.

**TABLEAU 29: Synthèse diagnostique institutionnel du CADL**

<i>Limites</i>	<i>Causes</i>	<i>Solutions</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque de moyens financiers et matériels</li> <li>✓ Bâtiment vétuste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque d'appui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcement appui financier et matériel ;</li> <li>✓ Réhabilitation bâtiment ;</li> </ul>

### 5.5. La société civile

En dehors du Conseil Communal de la Jeunesse (CCJ) qui vient d'être installé, il n'existe aucune autre organisation de la société civile. Les rares organisations sont communautaires telles que les ASC, les Dahiras, les groupements de femmes et des organisations de producteurs.

### 5.6. Les ONG et Projets

**TABLEAU 30 : Présentation des organismes d'appui au développement**

<i>N°</i>	<i>partenaires</i>	<i>Années</i>	<i>domaines/secteurs</i>	<i>réalisations majeures</i>
	USAID EDB	2010	Education	dotation matériels informatiques

				et formation
	EPQ	2010		
	PEPAM	2011	Eau	Construction de forages, assainissement en milieu rural
	WULA NAFAA	2009	Gestion des Ressources Naturelles	Formation des structures de gestion de la forêt
	PROGED 2	2014		Aménagement, formation
	PASAMECSOCS	2010	Micro-finance	Appui budget
	PAM	2010	Environnement	dotation en vivres
	AJAC	2011	Fonctionnement CR	formation des élus et des représentants de groupements
	PNDL/ARD		Education, Santé, Formation, ....	Construction d'infrastructures scolaires, sanitaires.....

Ces organisations d'appui au développement interviennent dans presque tous les domaines : agriculture, élevage, environnement, hydraulique, santé, éducation, renforcement de capacités, etc.

Ayant comme objectif global l'amélioration des conditions de vie des populations, elles s'appuient souvent sur la démarche participative pour mettre en œuvre leurs projets/programmes. La quasi-totalité de ces intervenants ont les mêmes centres d'intérêts et les mêmes cibles.

Cependant, les actions de ces partenaires ne sont pas assez diffusées et méritent une mise en cohérence dans le cadre d'une intervention globale. L'enclavement de certaines localités est aussi un obstacle auquel ces organismes sont confrontés.

Une synergie entre les acteurs ne manquerait pas de rendre leurs interventions plus efficaces.

**TABLEAU 31** : Synthèse du diagnostic institutionnel des organismes d'appui au développement

## V. Bilan global du diagnostic

Au sortir de ce diagnostic qui a permis de passer en revue tous les secteurs d'activités de la commune d'Oudoucar, il était important d'en tirer un bilan sur les atouts, les contraintes, les solutions majeures. Ce travail a permis de définir les axes majeurs de développement de la commune pour les 6 prochaines années 2016-2021.

### **5.1. Les atouts majeurs de la commune :**

- Position géographique sur la route nationale (RN22) très favorable ;
- Engagement de l'équipe municipale et le leadership du maire ;
- L'abondance de la pluviométrie qui dépasse les 1 000 mm par année ;
- La présence du fleuve Casamance qui permet la riziculture irriguée et le maraîchage ;
- La proximité de la nappe phréatique captée au niveau de puits peu profonds,
- Offre éducative et sanitaire satisfaisantes ;
- Forte dynamisme des femmes dans beaucoup de secteurs ;
- L'existence de vastes terres cultivables et de pâturage.

### **5.2. Les contraintes majeures**

- Le manque d'électricité qui bloque l'essentielle des secteurs d'activités ;
- L'absence de lotissement de la commune ;
- La vétusté des équipements de travail surtout dans le secteur primaire ;
- L'absence d'infrastructures municipales pouvant permettre de tirer des recettes (gare routière, marché etc.) ;
- L'absence de moyennes entreprises ou d'industries au niveau local ;
- L'offre en infrastructures touristiques et de loisirs presque inexistante très faible
- Difficultés d'accès à l'épargne et au crédit ;
- Niveau d'étude peu élevé des membres de l'équipe municipale et des commissions ;
- Absence de secteurs d'emploi et d'épanouissement des jeunes ;
- Difficulté d'assurer la conservation, la transformation et la commercialisation des produits locaux ;
- Faiblesses des équipements scolaires et sanitaires ;

### **5.3. Les solutions majeures :**

- Electrification généralisée de la commune ;
- Lotissement ou alignement de la commune ;
- Appui en équipements modernes dans les secteurs de primaire et quaternaire ;
- Diversification des secteurs d'emploi ;

- Construction d'édifices municipaux tels que des marchés et gares routières ;
- Renforcement des capacités de l'équipe municipale et des acteurs économiques du territoire ;

### **Les axes stratégiques de développement :**

- Amélioration de la productivité dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de la foresterie ;
- Développement Amélioration du capital humain ;
- Promotion du développement économique local ;
- Amélioration du cadre de vie et de l'accès aux services sociaux

### **ATOUTS MAJEURS DE LA COMMUNE D'OUDOUCAR**

- L'abondance de la pluviométrie qui dépasse les 1 000 mm par année ;
- La présence du fleuve Casamance qui permet la riziculture irriguée et le maraîchage ;
- La proximité de la nappe phréatique,
- Milieu propice aux activités touristiques

#### **Dynamisme du petit commerce**

- Existence de toutes les offres éducatives au niveau de la commune (préscolaire, jusqu'au secondaire ; en passant par les daaras) ;
- Etat des infrastructures et le niveau d'équipement sont assez satisfaisant ;
- Population très jeunes ;
- Nombre d'abris provisoire est assez faible voire inexistant

#### **Offre de santé satisfaisante**

### **CONTRAINTES MAJEURES**

- Absence de structures de base susceptible de promouvoir les activités agricoles
- Manque d'aménagement des vallées ;
- Divagation du bétail ;
- Difficulté d'assurer l'évacuation, la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles et animaliers;
- Manque de professionnalisme dans les métiers
- Absence de l'électricité
- Offre en infrastructures de tourisme et de loisirs très faible
- Difficultés d'accès aux financements ;



- Difficultés d'accès aux financements pour les femmes ;
- Absence de programme et de classe d'alphabétisation ;
- Offre d'éducation pour le préscolaire très faible ;
- Absence de formation des élèves et du personnel administratif en informatique ;
- Absence de salle d'hospitalisation et de counseling ;
- Absence de logement pour la sage-femme

### **SOLUTIONS MAJEURES**

- Electrification de la Commune pour faciliter la transformation et conservation;
- Mise en place des structures de base susceptible de promouvoir les activités agricoles
- Electrification de la commune
- Construction d'une gare routière municipale ;
- Aménagement des routes intérieures ;
- Promouvoir le potentiel touristique local
- Renforcement des salles de classe
- Renouvellement et formation du bureau des APE ;
- Construction et équipement d'un centre de santé ;
- Construction d'une salle de garde pour les matrones ;

### **AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT**

Amélioration de la production dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de la foresterie ;

Promotion du développement socio –économique

Améliorer le cadre de vie

Accès aux services sociaux

<i>Limites</i>	<i>Causes</i>	<i>Solutions</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faible niveau de concertation entre acteurs ;</li> <li>✓ Manque de synergie des actions ;</li> <li>✓ Faible impact des actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de cadre de concertation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en place d'un cadre de concertation</li> </ul>

<b>Atouts majeurs</b>	<b>Contraintes majeurs</b>	<b>Solutions majeures</b>	<b>Axes stratégiques de</b>
-----------------------	----------------------------	---------------------------	-----------------------------

			développement
Disponibilité et expérience de l'équipe municipale ;	Faible capacités techniques ; Faiblesse dans la couverture des recettes		

## V.1. LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

Le Conseil municipal de la commune d'Oudoucar, a formulé, de manière concertée, sa vision du développement économique et sociale à l'horizon 2021, à partir des contraintes et potentialités identifiées du territoire. L'objectif visé est de « *Promouvoir un développement intégral de la Commune basé sur la valorisation des produits et potentialités du territoire* ».

Seulement, l'atteinte d'un tel objectif devra nécessiter beaucoup d'investissements humains, matériels et financiers et dans tous les secteurs d'activités de la commune. Les contraintes identifiées sont des préalables majeurs à lever avant de penser à un quelconque développement.

### Priorité des contraintes et des solutions :

Un des axes prioritaires de développement de la Commune est le règlement de la question de l'accès à l'énergie qui reste une condition

### Définition des options de développement :

#### Définition de l'objectif global de développement :

*Promouvoir un développement intégral de la Commune basé sur la valorisation des produits et potentialités du territoire afin que faciliter l'accès à des services sociaux de bases de qualité et profitable à toute la population.*

#### **Objectifs intermédiaires de développement :**

- Renforcement des capacités technique des membres de l'équipe municipale ;
- Appui au fonctionnement de la municipalité ;
- Aménagement d'infrastructures municipales ;
- Renforcement de l'offre éducative ;
- Appui au fonctionnement des établissements scolaires ;
- Renforcement des capacités des acteurs de l'école (APE et CGE etc.)
- Amélioration de l'offre sanitaire et des conditions de travail ;
- Renforcement des capacités des acteurs de la santé ;
- Appui au secteur de la santé (logistique, construction pharmacie, etc.) ;
- Aménagement et gestion des terres cultivables et de maraichage ;
- Formation et équipements des producteurs ;
- Aménagement de pistes de production ;
- Renforcement des capacités des agriculteurs ;
- Promotion d'un élevage intensif de qualité et valorisation des produits animaliers

- Gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- Organisation du secteur de l'élevage ;
- Gestion de la santé animale ;
- Promotion de la pêche au niveau local ;
- Gestion de la pêche au niveau de la Commune ;
- Formation et équipement des acteurs de la pêche ;
- Accès à l'énergie à moyenne tension et au solaire pour les usagers
- Protection et réhabilitation d'environnement et la forêt ;
- Valorisation des produits forestiers Accès à l'eau potable ;
- Accès à l'eau potable ;
- Appui à l'assainissement de la commune Allègement de travaux de la femme ;
- Allègement de travaux de la femme ;
- Appui à l'entrepreneuriat féminin ;
- Renforcement des capacités des femmes ;
- Construction d'infrastructures pour les jeunes ;
- Renforcement des capacités des jeunes ;
- Promotion de l'emploi des jeunes ;
- Promotion du commerce au niveau de la Commune ;
- Valorisation des produits locaux ;
- Promotion de l'accès aux crédits et à l'épargne
- Amélioration de la circulation des biens et des personnes ;
- Installation d'infrastructures de promotion du transport ;
- Accès aux moyens de transports adéquats ;
- Amélioration des services de communication et d'information
- Promotion du tourisme et de l'artisanat local ;
- Renforcement des capacités des acteurs culturels, artistiques et touristiques ;

## **V.2. Plan d'action prioritaire PAP**

Le plan d'action prioritaire s'étale sur une durée maximum de six ans (2016-2021), c'est-à-dire couvre toute la période de mise en œuvre du PDC. Il récapitule toutes les actions prioritaires de la commune dans le dessein de faciliter la planification glissante du PIL (Plan d'investissement Local) puis du PIA (Plan annuel d'investissement) prévues respectivement

pour un an et trois ans. La commune d'Oudoucar doit à chaque fois que de besoin choisir ses actions d'investissement de AP.

Secteurs	Actions retenues	Localisation	Partenaires
<b>Agriculture</b>	Organisation des agriculteurs	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Formation en bonne pratique agricole et sensibilisation	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Subvention des semences et engrais	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Aménagement de bassins de rétention	Babinar, Séremba, Sinthian téning, Dataly, Sara pendia	Commune, Ancar, PAPIL, BM, Paderca
	Construction de digues anti-sel	Oudoucar Marandan Manconomba Soumboundou	Commune, Ancar, PAPIL, BM, Paderca
	Construction de retenus d'eau	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Creation d'une pépinière communautaire	Commune	CR, Etat et partenaires
	Création d'une ferme agricole	Maranda, Sara pendia, Donghel	Commune, Etat et partenaires
	Construction de magasin de stockage communautaire	Maranda, Sara pendia, Donghel	Commune, Etat et partenaires
<b>Elevage</b>	Identification de parcours de bétail	Commune	Commune, Etat
	Aménagement de zone de parcours	Commune	Commune, Etat
	Redynamiser les conventions locales	Commune	Commune, Etat
	Création de fourrières	Donghel, Sara pendia, Sinthian alarba, Dataly	Commune, Etat et Partenaires
	Fonçage puits pastoraux	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Organisation de séances de vaccination	Commune	Commune, Etat
	Formation d'auxiliaires vétérinaires	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Construction d'abattoirs de bétail	Marandan, Oudoucar, Soumboundou, Donghel et Manconomba	Commune, Etat et Partenaires
	Aménagement de points de vente	Commune	Commune
	Amélioration de la race	Commune	Commune
Insémination	Commune		
<b>Agroforesterie</b>	Sensibilisation sur l'importance de la protection de l'environnement	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Lutte contre les feux de brousse	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Création de bois villageois	Commune	Commune, Etat et

Secteurs	Actions retenues	Localisation	Partenaires
			Partenaires
	Reboisement	Commune	Commune, Etat et Partenaires
<b>Pêche</b>	Création de comité de surveillance	Commune	Commune, Etat
	Redynamiser les comités d'organisation	Commune	Commune, Etat
	Sensibiliser la population sur l'importance de la mangrove	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Reboisement	Soumboundou, Manconomba, Marandan, Oudoucar	CR, Etat et partenaires
	Création de bassins piscicoles	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Définition de périodes de repos biologiques des espèces	Commune	Commune, Etat et partenaires
<b>Artisanat</b>	Organisation de la population	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Sensibiliser la population sur l'importance des corps de métier	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Dotation en matériels	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Création d'un centre artisanal	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Formation et promotion des métiers	Commune	Commune, Etat et Partenaires
<b>Energie</b>	Implantation de mini-centrales solaires	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Densification des panneaux solaires	Soumboundou, Manconomba, Marandan	Commune, Etat et Partenaires
	Electrification des gros villages	Soumboundou, Manconomba, Marandan	Commune, Etat et Partenaires
	Connexion à la haute tension	Commune	Commune, Etat et partenaires
<b>Tourisme</b>	Identification des sites touristiques	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Promouvoir les cultures locales	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Création d'un centre d'accueil touristique	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Création d'un village artisanal	Commune	Commune, Etat et partenaires
<b>Education</b>	Construction et équipement des salles de classes	Soumboundou (02) Manconomba(03) Oudoucar (03) Marandan (03)	Commune, Etat et partenaires
	Construire des murs de clôture	Soumboundou, Donghel	Commune, Etat et Partenaires,
	Réhabiliter les salles de classes	Commune	Commune, Etat et Partenaires,
	Dotation en matériels	Commune	Commune, Etat et

Secteurs	Actions retenues	Localisation	Partenaires
	scolaires		Partenaires
	Electrification des écoles	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Création de comité de gestion	Commune	Commune, Etat
	Former les membres du comité en gestion	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Création de daaras modernes	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Construction de murs de clôture	CEM Manconomba	Commune, Etat et partenaires
	Construction de salles de classes	Oudoucar, Manconomba	Commune, Etat et partenaires
	Création d'écoles d'alphabétisation	Commune	Commune, Etat et partenaires
<b>Sante</b>	Dotation en médicaments	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Dotation en ambulance	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Formation d'agents de santé et formation de CS	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Renforcement de capacités des relais	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Mener des campagnes de sensibilisation sur les maladies (IST/SIDA, gouatre, etc)	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Construction et équipement de postes de santé	Soumboundou, Marandan Manconomba	Commune, Etat et partenaires
	Construction et équipement de cases de santé	Donghel	Commune, Etat et partenaires
	Assistance aux groupes vulnérables	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Construction de logement pour la sage femme	Oudoucar	Commune, Etat et partenaires
<b>Hydraulique</b>	Former les membres d'ASUFOR	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Canaliser les eaux	Oudoucar	
	Fonçage de puits alimentaires	Commune	Commune, Etat et Partenaires
	Densification du réseau d'adduction d'eau	Commune	Commune, Etat et partenaires
<b>Assainissement</b>	Sensibiliser les populations sur les inconvénients de la saleté	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Construction de latrines	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Dotation en matériels	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Former des relais	Commune	Commune, Etat et partenaires
<b>Culture sport et loisir</b>	Reconnaissance juridique des ASC	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Aménagement d'aires de jeu	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Construction de foyers de	Commune	Commune, Etat et

Secteurs	Actions retenues	Localisation	Partenaires
	jeunes		partenaires
	Promotion des autres sports	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Organiser des journées culturelles pour promouvoir les cultures locales	Commune	Commune, Etat et partenaires
<b>Commerce Epargne et Crédit</b>	Création de magasin de transformation des fruits	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Création d'un marché hebdomadaire	Marandan	Commune, Etat et partenaires
	Création de marchés permanents	Commune	Commune, Etat et partenaires
	Implantation de mutuel d'épargne	Commune	Commune, Etat et partenaires
<b>Transport et communication</b>	Aménagement des pistes de production	Sinthian téning-Manconomba= 01,5 km	Commune, Etat et partenaires
		Sinthian Soulou-Oudoucar= 06 km	Commune, Etat et partenaires
		Sinthian Soulou-Donghel= 03km	Commune, Etat et partenaires
		Manconomba- Darsalame= 11 km	Commune, Etat et partenaires
		Manconomba-Débarcadair= 03 km	Commune, Etat et partenaires
		Marandan-Sinthian alarba= 07 km	Commune, Etat et partenaires
		Marandan-Sara mendy= 13 km	Commune, Etat et partenaires
		Soumboundou- Croisement RN22=1,5km	Commune, Etat et partenaires
		Darou Sahete-Croisement(Donghel) =06km	Commune, Etat et partenaires
	Croisement-Quai (Oudoucar- Manconomba) =03 km	Commune, Etat et partenaires	
	Création d'une radio communautaire et d'une antenne hertzienne	CR	Commune, Etat et partenaires

## 5. Plan d'investissement Local (PIL)

Le Plan d'Investissements Local s'étale sur la période 2016-2018. Il est élaboré par le Conseil municipal d'Oudoucar ce, à partir du Programme d'Actions Prioritaires. Il constitue l'un des instruments clés permettant à l'institution locale de procéder aux arbitrages budgétaires annuels. Il contient entre autres :

- Le plan d'investissement Annuel dont la réalisation est programmé pour 2016.
- La localisation et le coût de l'appui à la réalisation, les partenaires techniques et financiers associés et le schéma de financement





ACTIONS	CIBLES	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
				16	17	18	
<b>Objectifs ODD: Pas de pauvreté-Faim zéro</b>							
<b>OBJECTIF PSE: Promotion et modernisation de l'agriculture familiale</b>							
<b>Objectifs spécifiques du PDC: SECTEUR PRIMAIRE</b>							
<b>Sous-secteur agriculture</b>							
<b>objectif intermédiaire 1 du secteur agriculture : Améliorer la productivité agricole dans la commune</b>							
1.1. Aménager les terres cultivables	AD	Oudoucar, Maranda, Doghel et Maconomba	Commune et partenaires	x	x		20 000 000
1.2. construire des digues anti sel	AD	Oudoucar, Maranda, Doghel et Maconomba	Commune et partenaires	x		x	50 000 000
1.3.Installer des bassins de rétention	AD	commune	Commune et partenaires	x	x		20 000 000
1.4.Aménager de pare-feu	AD	commune	Commune et partenaires	x		x	10 000 000
<b>Obectif Intermédiaire 2 secteur agriculture: Assurer le renforcement de capacités des agriculteurs</b>							
2.1. Mettre en place une organisation faitière des agriculteurs	AD	commune, Oudoucar, Maranda, Doghel et Maconomba	Commune et Partenaires	x		x	3 000 000
2.2. Former les membres de l'organisation sur le magement des organisations commuautaires	AD	Commune	Commune et Partenaires, ANCAR, PADEC	x	x	x	4 500 000
2.3. Former et sensibiliser les membres sur les techniques de maintenance du matériel agricole	AD	commune	Etat, partenaires	x			1 500 000
2.4.Former les membres sur les techniques de transformation et de conservation des produits locaux	AD	commune	Etat, partenaires	x		x	3 000 000

ACTIONS	CIBLES	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
2.5. mettre en place d'une unité de transformation et de conservation des produits locaux	AD	commune	Etat, partenaires	x		x	20 000 000
2.6.Elaborer un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS)	AD			x			3 000 000
<b>Obectif Intermédiaire 3 secteur agriculture: Améliorer l'état de l'équipement agricole</b>							
3.1.Mettre en place de matériels agricoles modernes et d'allègement des travaux		commune	Commune, Etat et Partenaires, ANCAR, PADEC		x		
<b>Sous-secteur élevage</b>							
<b>Objectif intermédiaire 1 du secteur de l'élevage : Améliorer le dispositif de protection du bétail</b>							
1.1. Installer une fourrière communale	AD			x			<b>2 000 000</b>
1.2.Redynamiser les fourrières locales	AD	Donghel, Sara pendia, Sinthian alarba, Dataly	Commune, Etat et Partenaires	x	x	x	<b>3 000 000</b>
1.3. Aménager des sites d'abreuvoir pour les animaux par des Fonçage de puits	AD	Seremba, Sinthian alarba, Oudoucar, Manconoba, Sinthian Sekou, Soumboundou	Commune, Etat et Partenaires	x	x	x	<b>24 000 000</b>
1.4.Aménager des parcours pour la vaccination du bétail	AD	Marandan, Oudoucar, Soumboundou, Donghel et Manconomba	Commune, Etat	x	x		<b>10 000 000</b>
1.5.Aménager un forail communal pour faciliter la vente du betail	AD		Commune	x			<b>10 000 000</b>
<b>Objectif intermédiaire 2 du secteur de l'élevage : Assuerer le renforcement de capacité des acteurs de l'élevage de la commune</b>							
2.1.Former les auxiliaires vétérinaires	AD	Commune	Commune	x	x		<b>3 000 000</b>
2.2.Former les membres de l'association des éleveurs sur les techniques	AD	Commune	Commune	x		x	<b>3 000 000</b>

<b>ACTIONS</b>	<b>CIBLES</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>BUDGET ANNUEL</b>			<b>TOTAL</b>
d'élevages, la gestion des organisations,							
2.3.Redynamiser les conventions locales entre éleveur, agriculteur		Commune	Commune	x		x	<b>2 000 000</b>
<b>Sous-secteur foresterie</b>							
<b>Objectif intermédiaire 1 du secteur de la forêt : Mettre en place un dispositif de protection de la forêt</b>	AD						
1.1.Créer de bois villageois	AD	Tous les villages de la Commune	Commune, Eaux et forêts, Etat et Partenaires	x			<b>5 000 000</b>
1.2.mise en place d'un comité de protection de l'environnement	AD			x			<b>1 500 000</b>
1.3.Organiser des campagne de Reboisement	AD	Tous les villages de la Commune	Commune, Eaux et forêts, Etat et Partenaires, PROGED II	x		x	<b>2 000 000</b>
<b>Objectif intermédiaire 2 du secteur de la forêt : Renforcer les capacités techniques et d'intervention des acteurs</b>	AD						
2.1.Formation des populations aux techniques de lutte contre les feux de brousse ;	AD			x	x	x	<b>4 500 000</b>
2.2.Mise à disposition des équipements de lutte contre les feux de brousse	AD			x	x		<b>4 000 000</b>
2.3.Création d'Unités de transformation des produits forestiers	AD			x		x	<b>40 000 000</b>
2.4.Mettre en place une coopérative des exploitants forestiers	AD	Commune	Commune, Eaux et forêts, Etat et Partenaires, PROGED II	x	x	x	<b>3 000 000</b>

ACTIONS	CIBLES	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
2.6.Former des membres de la coopérative exploitant foresterie	AD			x			4 500 000
<b>Sous-secteur Pêche</b>	AD						
<b>Objectif intermédiaire 1 du secteur de la pêche : Promouvoir le développement de la pêche au niveau local</b>	AD						
1.1.Aménager de bassins piscicoles et aquacoles ;	AD		Commune, ANA Etat et partenaires	x	x	x	30 000 000
1.2.Aménager une surface de pêche protégée	AD		Commune, Etat et Partenaires	x	x	x	30 000 000
	AD						
<b>Objectif intermédiaire 2 du secteur de la pêche : Renforcer les capacités techniques et de d'intervention des acteurs de la pêche</b>							
2.1.Doter en gilet de sauvetage et matériel de pêche conventionnel pour 50 pêcheurs	AD	Oudoucar, Marandan, Manconoba, Soumboundou	Commune, Etat et Partenaires	x		x	6 000 000
2.2.Organiser les regroupement des pêcheurs (respect des normes, sensibilisation, gestion interne.) ;	AD	Commune	Commune, ANA Etat et partenaires	x			1 500 000
2.3.Créer un comité de surveillance	AD	Commune	Commune, ANA, et partenaires	x	x	x	3 000 000
2.4.Sensibiliser les population sur l'importance de la mangrove	AD	Commune	Commune et partenaires	x	x	x	3 000 000
2.5.Organiser des journées de Reboisement et régénération de la mangrove	AD	Commune	Commune et partenaires	x	x	x	6 000 000
2.6.Former les pêcheurs sur les techniques de conservation et de transformation des produits halieutiques	AD	Commune	Commune et partenaires	x	x	x	4 500 000
<b>TOTAL SECTEUR PRIMAIRE</b>							<b>340 500 000</b>

ACTIONS	CIBLES	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
<b>Sous-secteur artisanat</b>							
<b>Objectif intermédiaire 1 du secteur Artisanat: Promouvoir l'artisanat local</b>							
1.1.Construire un centre artisanal	AD	Commune	Commune et partenaires	x			40 000 000
1.2.Doter les artisans des matériels d'allégement de travaux	AD	Commune	Commune, Partenaires et partenaires	x	x	x	15 000 000
<b>Objectif intermédiaire 2 du secteur Artisanat: Renforcer la capacité des acteurs artisans</b>							
2.1.Mettre en place une coopérative des artisans	AD	Commune	Commune, Partenaires et partenaires				
2.2.Unifier une formation pointue sur les différents corps de métiers	AD	Commune	Commune, Chambres de métiers, Etat et Partenaires				
<b>Sous-secteur Energie</b>							
<b>Objectif intermédiaire : Faciliter l'accès à l'énergie</b>							
1.1.Electrifier la Commune	AD	Commune	Etat et partenaires	x			10 000 000
1.2.Installer de poteaux électrique dans toute la Commune	AD	Commune	Etat conseil départemental et partenaires	x	x	x	30 000 000
1.3.Installer de compteur dans les ménages et établissement publics	AD	Commune	Etat et partenaires	x	x	x	15 000 000
1.4.Implanter les mini-centrales solaires	AD	Villages éloignés	Etat et partenaires	x	x	x	75 000 000
<b>TOTAL SECTEUR SECONDAIRE</b>						<b>130 000 000</b>	
<b>Sous-secteur Tourisme</b>							
<b>Objectif intermédiaire : Promouvoir le développement du secteur commerce dans la commune</b>							

ACTIONS	CIBLES	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
1.1. Identifier des sites touristiques et historiques	AD	Commune	Commune	x			1 000 000
1.2. Réaliser une vidéo sur les potentiels culturels, touristiques et artistiques de la commune	AD	Commune	Commune	x			2 000 000
1.3. Créer un centre d'accueil touristique	AD	Commune	Commune et Partenaires	x			30 000 000
1.4. Promouvoir les cultures locales	AD			x	x	x	3 000 000
<b>Sous-secteur Commerce</b>	AD						
<b>Objectif intermédiaire :</b>	AD						
1.1. Former les femmes en entrepreneuriat et gestion ;	AD	Commune	Commune et Partenaires	x	x	x	4 500 000
1.2. Construire un marché municipal	AD	Oudoucar	Commune et Partenaires	x			40 000 000
1.3. Former les acteurs touristiques sur les techniques de conservation et de transformation des produits locaux ;	AD	Commune	Commune et Partenaires	x	x	x	4 500 000
1.4. Réorganisation des acteurs du secteur du commerce ;	AD			x		x	2 000 000
<b>Sous-secteur Transport</b>	AD						
<b>Objectif intermédiaire : Faciliter la circulation des biens et de personnes à l'intérieur de la commune</b>	AD						
1.1. Construire une gare routière municipale ;	AD	Oudoucar	Etat, Commune et Partenaires	x			50 000 000
1.2. Aménager des routes intérieures ;	AD	Commune	Etat, Commune et Partenaires	x			100 000 000
1.3. Lotisser la Commune ;	AD	Commune	Commune et Partenaires	x			15 000 000
1.4. Draguer le fleuve pour plus de navigabilité	AD	Commune	Etat et Partenaires	x			100 000 000

ACTIONS	CIBLES	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
1.5.Former et équiper les conducteurs de ‘‘Jakarta’’	AD	Commune	Commune et Partenaires	x		x	3 000 000
1.6.Installer une station d’essence	AD	Oudoucar	Partenaires	x			5 000 000
<b>Sous-secteur Télécommunication</b>							
<b>Objectif intermédiaire : Promouvoir le développement du secteur dans la commune</b>	AD						
1.1.Elargir le réseau Téléphonique dans toute la commune	AD	commune	Partenaires	x		x	10 000 000
1.2.Créer une radio communautaire	AD	commune	Commune et Partenaires	x			10 000 000
<b>Sous-secteur Epargne et crédit</b>							
<b>Objectif intermédiaire: Promouvoir le développement du secteur dans la commune</b>	AD						
1.1.Formaliser les groupements et associations de femmes dans la commune	AD	commune	Commune et Partenaires	x	x	x	4 500 000
1.2.Former les femmes en entrepreneuriat communautaire et en gestion	AD	commune	Commune et Partenaires	x	x	x	6 000 000
1.3.Aménager des points de vente dans toute la commune	AD	commune	Commune et Partenaires	x		x	12 000 000
	AD	commune	Commune et Partenaires				
<b>TOTAL SECTEUR TERTIAIRE</b>							<b>402 500 000</b>
<b>Sous-secteur éducation</b>							
<b>Objectif intermédiaire 1: Renforcer les constructions et équiper des écoles</b>	AD						
1.1.Construire et équiper les salles de classes	AD	Manconomba et Souboundou	PNDL, commune, Etat, partenaires	x	x	x	90 000 000



ACTIONS	CIBLES	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
1.2.Construire des murs de clôture	AD	Maranda, Maconomba et Babinar	PNDL, commune, Etat, partenaires	x	x	x	120 000 000
1.3.Réhabiliter les salles de classes	AD	Commune	PNDL, commune, Etat, partenaires	x	x	x	60 000 000
1.4.Doter aux élèves et écoles en matériels scolaires	AD	Commune	PNDL, commune, Etat, partenaires	x	x	x	30 000 000
1.5.Electrifier les écoles	AD	Commune	Etat et partenaires			x	20 000 000
	AD						
<b>Objectif intermédiaire 2 du secteur de l'éducation: Renforcer les capacités des acteurs de l'éducation</b>	AD						
2.1.Former les membres du comité en gestion de l'école	AD	Commune	Etat et partenaires	x			1 500 000
2.2.Créer des daaras modernes	AD	Commune	Etat et partenaires	x	x		4 000 000
2.3.Créer des écoles d'alphabétisation	AD	Commune	Tostan, Etat et partenaires			x	6 000 000
<b>Sous-secteur Santé</b>							
<b>Objectif intermédiaire 1: Renforcer les constructions et équipent sanitaires</b>	AD						
1.1.Construire et équiper les postes et cases de santé	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires	x	x	x	180 000 000
1.2.Construire et équiper des méternités	AD			x	x		120 000 000
1.3.Doter aux postes et cases de santé des ambulances	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires	x		x	80 000 000

ACTIONS	CIBLES	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
1.4.Doter des médicamentsaux cases et postes de santé	AD	Soumboundou, Marandan et Maconomba	Commune, Etat et Partenaires	x	x	x	15 000 000
1.5.Créer une mutuelle de santé	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires	x		x	6 000 000
1.6.Electrifier les structures sanitaires	AD	Marandan et Maconomba	Commune, Etat et Partenaires	x		x	20 000 000
<b>Objectif intermédiaire 2 : Renforcer les capacités des acteurs de la santé</b>							
2.1.Former les agents de santé et formation de CS	AD	Commune	Etat, commune et Partenaires	x	x		4 000 000
2.2.Renforcement de capacités des relais	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires	x	x		3 000 000
2.3. Mener des campagnes de sensibilisation sur les IST/SIDA	AD	Commune	Etat, commune et Partenaires	x	x		2 000 000
<b>Sous-secteur Hygiène et Assainissement</b>							
<b>Objectif intermédiaire : Installer un réseau d'assainissement et d'évacuation des déchets</b>	AD						
1.1.Lotissement généralisé de la Commune	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires	x			15 000 000
1.2.Aménager des réseaux d'assainissement et aménagement des bassins de rétention	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires	x			30 000 000
1.3.Création et pérennisation des points dépôts d'ordures	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires	x	x	x	15 000 000
1.4.Sensibiliser les populations sur les avantages de la propreté	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires	x	x	x	3 000 000
1.5.Construction de latrines modernes	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires	x	x	x	75 000 000

ACTIONS	CIBLES	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
1.6.Dotation en matériels d'assainissement pour les ASC et groupement féminin (GPF)	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires	x	x		16 000 000
<b>Sous-secteur Hygiène et Assainissement Hydraulique</b>							
<b>Objectif intermédiaire: Améliorer l'accès à l'eau potable</b>							
1.1.Redynamisation et Formation des membres d'ASUFOR	AD	Commune	Etat, commune et Partenaires	x	x	x	4 500 000
1.2.Aménagement des bassins de rétention	AD	Commune	Etat, commune et Partenaires	x		x	8 000 000
1.3.Densification du réseau d'adduction d'eau et appui technique et financier aux ASUFOR	AD	Commune	Etat, commune et Partenaires	x		x	40 000 000
<b>Sous-secteur Jeunesse, sport et loisirs</b>							
1.1.Statut juridique des ASC	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires	x		x	3 000 000
1.2.Aménagement d'aires de jeu	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires	x	x	x	36 000 000
1.3.Création d'un stade multifonctionnel	AD	Oudoucar	Etat et Partenaires	x			2 000 000
1.4.Construction et équipement de foyers de jeunes	AD	Commune	Etat, commune et Partenaires	x	x	x	120 000 000
1.5.Promouvoir d'autres disciplines sportives comme le Basket, handball	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires	x		x	3 000 000

ACTIONS	CIBLES	LOCALISATION	PARTENAIRES	BUDGET ANNUEL			TOTAL
1.6.Construction et équipement d'une case culturelle	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires	x			30 000 000
1.7. Organiser des journées culturelles tous les deux ans	AD	Commune	Commune et Partenaires	x		x	6 000 000
<b>Objectif intermédiaire 2: Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes</b>							
2.1. Recrutement de gestionnaires de la case culturelle	AD	Commune	Commune et Partenaires	x			1 000 000
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>							
1.1. Electrification de la commune	AD	Commune	Etat, conseil départemental et Partenaires	x	x	x	60 000 000
1.2. Alphabétisation et formation des élus (en particulier les femmes)	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires	x	x	x	4 500 000
1.3. Construction d'édifices génératrices des recettes (marché, gare...)	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires		x	x	100 000 000
1.4. Equipement de la municipalité ;	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires		x	x	40 000 000
1.5. Mise e œuvre d'un plan de marketing territorial	AD	Commune	Commune et partenaires		x		3 000 000
1.6.Recrutement de spécialistes en Développement Economique Local (DEL) ;	AD	Commune	Commune et partenaires		x		3 000 000
1.7.Formation des membres du conseil municipal sur le code des collectivités locales, la planification locale, le budget participatif, la gouvernance participative, le genre,	AD	Commune	Commune, Etat et Partenaires		x		3 000 000
<b>TOTAL E/GRE</b>							<b>1 382 500 000</b>

## Plan Annuel d'investissement

Le Plan Annuel d'investissement (PAI) dure pour une année et concerne tous les projets prioritaires. Ces projets concernent ceux dont le financement est déjà acquis ou en voie de l'être par un partenaire ou simplement par la collectivité etc. Toute action qui ne sera pas réalisée au cours de l'année 2016 sera reversée dans le PAI de 2017. Le financement du PAI sera réparti entre la commune, la population et les partenaires qui seront à rechercher. Le Plan Annuel d'Investissements (PAI) pour l'année 2016 est élaboré par le Conseil à partir du Plan d'Investissements Local est l'un des instruments clés permettant à l'institution locale de procéder aux arbitrages budgétaires annuels. L'exécution du PAI est articulée autour des objectifs prioritaires par les conseillers municipaux eux-mêmes

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES	TOTAL
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
EDUCATION	Construire et équiper les salles de classes	CM	CM/PTF	30 000 000
	Construire des murs de clôture	CM	CM/PTF	40 000 000
	Réhabiliter les salles de classes	CM	CM/PTF	20 000 000
	Doter aux élèves et écoles en matériels scolaires	CM	CM/PTF	10 000 000
	Former les membres du comité en gestion de l'école	CM	CM/PTF	1 500 000
	Créer des daaras modernes	CM	CM/PTF	2 000 000
Sous Total Education				<b>103 500 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
SANTE	Construire et équiper les postes et cases de santé	CM	CM/PTF	60 000 000
	Construire et équiper des maternités	CM	CM/PTF	60 000 000
	Doter aux postes et cases de santé des ambulances	CM	CM/PTF	40 000 000
	Doter des médicaments aux cases et postes de santé	CM	CM/PTF	5 000 000
	Créer une mutuelle de santé	CM	CM/PTF	3 000 000
	Electrifier les structures sanitaires	CM	CM/PTF	10 000 000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES	TOTAL
	Former les agents de santé et formation de CS	CM	CM/PTF	2 000 000
	Renforcement de capacités des relais	CM	CM/PTF	1 500 000
	Mener des campagnes de sensibilisation sur les IST/SIDA	CM	CM/PTF	1 000 000
Sous Total SANTE				<b>182 500 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
ENVIRONNEMENT ET GRN	Organiser des activités de reboisement	CM	CM/DREC	500000
	Organiser des journées de ramassage des sachets plastiques	CM	CM/DREC	500000
Sous Total E/GRN				1000 000
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
	Aménagement des bassins de rétention	CM	CM/PTF	4 000 000
	Densification du réseau d'adduction d'eau et appui technique et financier aux ASUFOR	CM	CM/PTF	20 000 000
	Lotissement généralisé de la Commune	CM	CM/PTF	15 000 000
	Aménager des réseaux d'assainissement et aménagement	CM	CM/PTF	30 000 000
	Création et pérennisation des points dépôts d'ordures	CM	CM/PTF	5 000 000
	Sensibiliser les populations sur les avantages de la propreté	CM	CM/PTF	1 000 000
	Construction de latrines modernes	CM	CM/PTF	25 000 000
	Dotation en matériels d'assainissement pour les ASC et groupement féminin (GPF)	CM	CM/PTF	8 000 000
		CM	CM/PTF	
Sous Total H, A et hydraulique				<b>109 500 000</b>

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES	TOTAL
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
		CM	CM/PTF	
Jeunesse, sport et loisirs	Statut juridique des ASC	CM	CM/PTF	1 500 000
	Aménagement d'aires de jeu	CM	CM/PTF	12 000 000
	Création d'un stade multifonctionnel	CM	CM/PTF	2 000 000
	Construction et équipement de foyers de jeunes	CM	CM/PTF	40 000 000
	Promouvoir d'autres disciplines sportives comme le Basket, handball	CM	CM/PTF	1 500 000
	Construction et équipement d'une case culturelle	CM	CM/PTF	30 000 000
	Organiser des journées culturelles tous les deux ans	CM	CM/PTF	3 000 000
	Recrutement de gestionnaires de la case culturelle	CM	CM/PTF	1 000 000
	Création des Domaines agricoles	CM	CM/PTF	15 000 000
<b>Sous Total J/sport et Loisirs</b>				<b>106 000 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
Epargne et crédit	Formaliser les groupements et associations de femmes dans la commune	CM	CM/PTF	1 500 000
	Former les femmes en entrepreneuriat communautaire et en gestion	CM	CM/PTF	2 000 000
	Aménager des points de vente dans toute la commune	CM	CM/PTF	6 000 000
<b>Sous Total Epargne et Crédit</b>				<b>9 500 000</b>
Télécommunication	Elargir le réseau Téléphonique dans toute la commune	CM	CM/PTF	5 000 000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES	TOTAL
	Créer une radio communautaire	CM	CM/PTF	10 000 000
		CM		
<b>Sous Total Communication</b>				<b>15 000 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
<b>Transport</b>	Construire une gare routière municipale ;	CM	CM/PTF	50 000 000
	Aménager des routes intérieures ;	CM	CM/PTF	100 000 000
	Lotisser la Commune ;	CM	CM/PTF	15 000 000
	Draguer le fleuve pour plus de navigabilité	CM	CM/PTF	100 000 000
	Former et équiper les conducteurs de "Jakarta"	CM	CM/PTF	1 500 000
	Installer une station d'essence	CM	CM/PTF	5 000 000
<b>Sous Total Transport</b>				<b>271 500 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
<b>Commerce</b>	Former les femmes en entrepreneuriat et gestion ;	CM	CM/PTF	1 500 000
	Construire un marché municipal	CM	CM/PTF	40 000 000
	Former les acteurs touristiques sur les techniques de conservation et de transformation des produits locaux ;	CM	CM/PTF	1 500 000
	Réorganisation des acteurs du secteur du commerce ;	CM	CM/PTF	1 000 000
<b>Sous Total Commerce</b>				<b>44 000 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
<b>Tourisme</b>	Identifier des sites touristiques et historiques	CM	CM/PTF	1 000 000
	Réaliser une vidéo sur les potentiels culturels, touristiques et artistiques de la commune	CM	CM/PTF	2 000 000
	Créer un centre d'accueil touristique	CM	CM/PTF	30 000 000
	Promouvoir les cultures locales	CM	CM/PTF	1 000 000
<b>Sous Total Tourisme</b>				<b>34 000 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				



SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES	TOTAL
<b>Energie</b>	Electrifier la Commune	CM		10 000 000
	Installer de poteaux électriques dans toute la Commune	CM	CM/PTF	10 000 000
	Installer de compteur dans les ménages et établissement publics	CM	CM/PTF	5 000 000
	Implanter les mini-centrales solaires	CM	CM/PTF	25 000 000
<b>Sous Total Energie</b>		CM	CM/PTF	<b>50 000 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
<b>artisanat</b>	Construire un centre artisanal	CM	CM/PTF	40 000 000
	Doter les artisans des matériels d'allégement de travaux	CM	CM/PTF	5 000 000
		CM	CM/PTF	
<b>Sous Total artisanat</b>				<b>45 000 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
<b>la pêche</b>	Doter en gilet de sauvetage et matériel de pêche conventionnel pour 50 pêcheurs	CM	CM/PTF	3 000 000
	Organiser les regroupement des pêcheurs (respect des normes, sensibilisation, gestion interne.) ;	CM	CM/PTF	1 500 000
	Créer un comité de surveillance	CM	CM/PTF	1 000 000
	Sensibiliser les populations sur l'importance de la mangrove	CM	CM/PTF	1 000 000
	Organiser des journées de Reboisement et régénération de la mangrove	CM	CM/PTF	2 000 000
	Former les pêcheurs sur les techniques de conservation et de transformation des produits halieutiques	CM	CM/PTF	1 500 000
	Aménager de bassins piscicoles et aquacoles ;	CM	CM/PTF	10 000 000
	Aménager une surface de pêche protégée	CM	CM/PTF	10 000 000
<b>Sous Total Pêche</b>				<b>30 000 000</b>

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES	TOTAL
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
<b>la foresterie</b>	Formation des populations aux techniques de lutte contre les feux de brousse ;	CM	CM/PTF	1 500 000
	Organiser des campagne de Reboisement	CM	CM/PTF	1 000 000
	Mise à disposition des équipements de lutte contre les feux de brousse	CM	CM/PTF	2 000 000
	Création d'Unités de transformation des produits forestiers	CM	CM/PTF	20 000 000
	Mettre en place une coopérative des exploitants forestiers	CM	CM/PTF	1 000 000
	Former des membres de la coopérative exploitant foresterie	CM	CM/PTF	1 500 000
	Créer de bois villageois	CM	CM/PTF	5 000 000
	mise en place d'un comité de protection de l'environnement	CM	CM/PTF	1 500 000
<b>Sous Total foresterie</b>				<b>33 500 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
<b>l'élevage</b>	Installer une fourrière communale	CM	CM/PTF	2 000 000
	Redynamiser les fourrières locales	CM	CM/PTF	1 000 000
	Aménager des sites d'abreuvoir pour les animaux par des Fonçage de puits	CM	CM/PTF	8 000 000
	Aménager des parcours pour la vaccination du bétail	CM	CM/PTF	5 000 000
	Aménager un foirail communal pour faciliter la vente du bétail	CM	CM/PTF	10 000 000
	Former les auxiliaires vétérinaires	CM	CM/PTF	1 500 000
	Former les membres de l'association des éleveurs sur les techniques d'élevages, la gestion des organisations,	CM	CM/PTF	1 500 000
	Redynamiser les conventions locales entre éleveur, agriculteur	CM	CM/PTF	1 000 000
<b>Sous Total élevage</b>				<b>30 000 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES	TOTAL
<b>agriculture</b>	Aménager les terres cultivables	CM	CM/PTF	10 000 000
	construire des digues anti sel	CM	CM/PTF	25 000 000
	Installer des bassins de rétention	CM	CM/PTF	10 000 000
	Aménager de pare-feu	CM	CM/PTF	5 000 000
	Mettre en place une organisation faitière des agriculteurs	CM	CM/PTF	1 500 000
	Former les membres de l'organisation sur le magement des organisations commuautaires	CM	CM/PTF	1 500 000
	Former et sensibiliser les membres sur les techniques de maintenance du matériel agricole	CM	CM/PTF	1 500 000
	Former les membres sur les techniques de transformation et de conservation des produits locaux	CM	CM/PTF	1 500 000
	mettre en place d'une unité de transformation et de conservation des produits locaux	CM	CM/PTF	10 000 000
	Elaborer un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS)	CM	CM/PTF	3 000 000
<b>Sous Total agriculture</b>				<b>69 000 000</b>
<b>TOTAL GENERAL PIA</b>				<b>1 133 000 000</b>

## 6. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

### 7.1. SOURCE DE FINANCEMENT

Un budget est nécessaire pour accompagner ce plan de développement communal. Par conséquent, la commune doit mettre en œuvre des stratégies efficaces de recherche de fonds et

de montage de dossier de financement. Elle doit tout d'abord faire des efforts conséquents pour mobiliser ses ressources propres afin d'assurer la contrepartie exigible. Le premier acte que la commune doit poser dans cette mobilisation de fonds doit être la mise en place d'une stratégie de mobilisation d'impôts et de taxes locaux. Pour ce faire, elle doit sensibiliser les populations pour que ces dernières acceptent non seulement de s'acquitter de leurs obligations fiscales mais d'aller au-delà, du moins pour ceux qui le peuvent, en contribuant directement à la réalisation de certains ouvrages.

Mais, elle ne doit pas se limiter à la mobilisation de ressources propres et à la sensibilisation des populations, la commune doit également s'orienter vers la recherche de partenaires techniques et financiers et l'exploitation des opportunités offertes par la coopération décentralisée.

## **7.2. MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION**

Le suivi-évaluation portera sur l'ensemble des activités et des projets du PDC. Il consistera à surveiller le niveau d'exécution de chaque projet pour s'assurer de son harmonisation avec le plan mais aussi de détecter les anomalies et difficultés éventuelles en vue de les résoudre.

D'une part, il sera procédé à une évaluation à mi-parcours pour mesurer les performances et le degré d'atteinte des résultats escomptés.

D'autre part une évaluation définitive sera faite à la fin du processus qui permettra de ressortir le taux de réalisation physique et financière du PDC, les financements sur fonds propres, les financements des partenaires, les projets hors plan, etc.

Les structures chargées de faire ce suivi sont d'abord, les commissions sectorielles de la commune. Chacune de ces commissions doit suivre la mise en œuvre des projets prévus dans son secteur, sous la houlette de la commission planification. Et les réunions comme les débats d'orientation Budgétaire seront mises à profit pour une évaluation annuelle.

La commune va associer également les services techniques déconcentrés non seulement dans la mise en œuvre du plan mais dans son évaluation. Des conventions-types seront signées avec ces services dans ce sens.

## **7.3. CONCLUSION**

La réalisation de ce document a été faite grâce à la mobilisation et l'implication de tous les acteurs du développement local à savoir les élus, les autorités déconcentrées, les partenaires techniques et financiers et les populations. C'est l'engagement des uns et l'expertise des autres qui a permis d'élaborer ce plan qui constituera désormais le cadre d'orientation des stratégies et programmes de développement de la commune d'Oudoucar. Son horizon temporel est de six ans (2016-2021). Il est le fruit d'un travail concerté car le processus qui a abouti à son élaboration a été participatif du début à la fin, de la phase diagnostic à la planification en passant par la priorisation.

Les principaux facteurs de risques pour la réussite de ce plan concernent la faible mobilisation des ressources financières, les calamités naturelles et un suivi évaluation insuffisant.

# ***ANNEXE :***

- **Liste Des Conseillers De La Commune**

<b>N°</b>	<b>PRENOM NOM</b>	<b>Date et Lieu de naissance</b>	<b>Sexe</b>	<b>Fonctions</b>
<b>1.</b>	Sankoung SAGNA	22/10/1968 à Sédhiou	<b>M</b>	Maire
<b>2.</b>	Lamine BARRO	21/01/1977 à Manconomba	<b>M</b>	Secrétaire municipal
<b>3.</b>	Lassana SEYDI	14/01/1981 à Marandan	<b>M</b>	1 <sup>er</sup> adjoint
<b>4.</b>	Boubacar CISSE	20/08/1966 à Sédhiou	<b>F</b>	2 <sup>ème</sup> adjoint
<b>5.</b>	Manding CISSE	02/04/1973 à Maconomba	<b>M</b>	Président commission Planification
<b>6.</b>	Mouskéba KONTE	03/03/1963 à Maranda	<b>F</b>	Conseillère
<b>7.</b>	Moussa SOUANE	28/03/1962 à Oudoucar	<b>M</b>	Conseiller
<b>8.</b>	Diarra SEYDI	06/03/1962 à Manconomba	<b>F</b>	Conseillère
<b>9.</b>	Mouskeba SAGNA	04/04/1970 à Manconomba	<b>F</b>	Conseillère
<b>10.</b>	Papiya CAMARA	09/06/1963 à soumboundou	<b>M</b>	Conseiller
<b>11.</b>	Wando TOURE	01/01/1959 à Marandan	<b>M</b>	Conseiller
<b>12.</b>	Marietou DIOP	23/04/1985 à Mbao	<b>F</b>	Conseillère
<b>13.</b>	Adama KONTE	16/04/1958 à Marandan	<b>F</b>	Conseillère
<b>14.</b>	Mamadou DIEBATE	12/07/1956 à Marandan	<b>M</b>	Conseiller
<b>15.</b>	Mbinkinding BARRO	23/04/1980 à Manconomba	<b>M</b>	Conseiller
<b>16.</b>	Sadio SAGNA	17/01/1963 à Manconomba	<b>F</b>	Conseillere
<b>17.</b>	Woude TOURE	25/05/1988 à Maconomba	<b>F</b>	Conseillere
<b>18.</b>	Bourama DRAME	01/01/1970 à Oudoucar	<b>M</b>	Conseiller
<b>19.</b>	Mouskeba CIMA	04/04/1952 à Soumboundou	<b>F</b>	Conseillere
<b>20.</b>	Fodaly BANDA	18/04/1960 à Marandan	<b>M</b>	Conseiller

<b>21.</b>	Mariama DIALLO	03/07/1969 à Diannah Malary	<b>F</b>	Conseillère
<b>22.</b>	Landing CAMARA	07/02/1976 à Oudoucar	<b>M</b>	Conseiller
<b>23.</b>	Balanta MARIA	12/09/1970 à Oudoucar	<b>F</b>	Conseillère
<b>24.</b>	Fatoumata AIDARA	01/02/1956 à Marandan	<b>F</b>	Conseillère
<b>25.</b>	Lamine CAMARA	01/02/1956 à Yeumbeul	<b>M</b>	Conseiller
<b>26.</b>	Santou CAMARA	16/09/1966 à Soumboundou	<b>F</b>	Conseillère
<b>27.</b>	Kéba KEBE	01/02/1960 à Marandan	<b>M</b>	Conseiller
<b>28.</b>	Kallo BADIO	12/03/1980 à Marandan	<b>F</b>	Conseillère
<b>29.</b>	Souleymane DIAITE	01/01/1970 à Manconomba	<b>M</b>	Conseiller
<b>30.</b>	Mancoto TALL	10/03/1980 à Diopcounda	<b>F</b>	Conseillère
<b>31.</b>	Abba CISSE	12/04/1980 à Kolda	<b>M</b>	Conseiller
<b>32.</b>	Fanta IRADIAN	04/01/1980 à Ziguinchor	<b>F</b>	Conseillère
<b>33.</b>	Abdou KEBE	03/06/1984 à Kolda	<b>M</b>	Conseiller
<b>34.</b>	Maimouna MANE	05/04/1970 à Babinar	<b>F</b>	Conseillère
<b>35.</b>	Bouté SAGNA	13/07/1987 à Manconomba	<b>M</b>	Conseiller
<b>36.</b>	Awa CAMARA	13/07/1974 à Soumboundou	<b>F</b>	Conseillère
<b>37.</b>	Mamadou FATY	19/03/1966 à Soumboundou	<b>M</b>	Conseiller
<b>38.</b>	Khady SAGNA	10/09/1960 à Maconomba	<b>F</b>	Conseillère
<b>39.</b>	Ibrahima DABO	06/11/1962 à Oudoucar	<b>M</b>	Conseiller
<b>40.</b>	Mousslountang KONTE	08/02/1953 à Marandan	<b>F</b>	Conseillère